

## LE FARDEAU DE LA TAXE DIMINUE CONSTAMMENT

Aux grands applaudissements de la députation fédérale, l'honorable W.-S. Fielding prononce son dix-septième discours du budget. — Le vétérinaire de la politique canadienne, qui avait déjà largement contribué à assurer la prospérité du Canada, laisse prévoir un nouveau retour vers des temps meilleurs. — Le budget de cette année accuse un surplus de \$37,580,000 que le déficit réel de \$49,293,086. — L'augmentation de la dette est considérablement réduite.

### PLUSIEURS CHANGEMENTS IMPORTANTS APPORTES DANS LES TAXES

La taxe sur les ventes est imposée à la source de production et portée à 6%. — La taxe sur le sucre est réduite, constituant pour le consommateur une épargne annuelle d'environ \$2,500,000. — On diminue également la taxe sur les chèques. — Les droits sur les vins français accusent aussi une réduction notable. — Modification de la préférence britannique de façon à bénéficier aux ports et aux chemins de fer canadiens. — Le gouvernement verra à sauvegarder notre richesse forestière.

### LE CANADA, DIT M. FIELDING, DOIT AVOIR FOI EN SON AVENIR

Ottawa, 11. — L'augmentation de la dette publique a été réduite de moitié au cours de l'année qui vient de se terminer, le déficit de notre réseau d'Etat balayé le surplus de notre recette sur notre dépense, le tarif douanier est stabilisé et les modifications que l'on y a apportées n'ont pour objet que de l'adapter aux ententes commerciales avec la France et l'Italie. Le tarif de préférence en faveur de l'Angleterre est augmenté, le régime des impôts est modifié de façon à alléger pour le contribuable le fardeau de l'impôt. Le gouvernement n'impose aucune taxe, en fin de compte, sur les ventes, car ces taxes sont réduites, c'est tout ce que la déclaration budgétaire de l'hon. M. Fielding qui a fait, cet après-midi, aux Communes, son dix-septième discours du budget.

Le ministre a d'abord présenté l'état financier du pays. Il note en premier lieu une augmentation du surplus du revenu sur la dépense. L'an dernier ce surplus était de \$16,569,000 et il est, cette année, de \$37,580,000, c'est-à-dire une augmentation de tout près de \$21,000,000.

Mais le gouvernement a dû avancer au réseau d'Etat et à la marine marchande \$98,250,720. C'est ce qui explique l'augmentation de \$49,293,086 de notre dette publique. Le ministre a aussi signalé que cette augmentation était l'an dernier de 82 millions, de 92 millions en 1921 et de 674 millions en 1920.

Les prévisions du ministre sur l'état financier de l'an prochain sont cependant peu rassurantes. Par suite de la réduction des droits et des impôts M. Fielding prévoit que notre revenu diminuera de 21 millions, parce que l'on devra encore payer 74 millions aux chemins de fer. Cela fera disparaître naturellement tout surplus et nous indiquera une autre augmentation de la dette publique.

Cependant on peut compter que le montant total du budget de cette année ne sera pas entièrement dépassé, de sorte que cette augmentation de la dette sera, il faut l'espérer, très minime.

Après cet exposé de l'état financier du pays pour l'année fiscale qui vient de se terminer le ministre des Finances a ajouté: "J'avoue qu'il me serait bien agréable d'exposer un budget équilibré, et je me sens tenté d'augmenter les taxes pour faire face à la difficulté. Aujourd'hui, le peuple du Canada est assez lourdement taxé, entre les taxes fédérales, provinciales et municipales, le fardeau du peuple est bien lourd et il me répugne d'ajouter encore à ce fardeau en établissant de nouveaux impôts. Nous ferons des réarrangements, des réductions et divers changements mais je ne veux pas céder à la tentation de créer de nouvelles taxes."

Cette déclaration précise de l'hon. M. Fielding ne laisse aucun doute sur la politique du gouvernement: pas de nouvelles taxes. On tentera au contraire de réduire celles que l'on doit nécessairement maintenir pour combler l'écart encore très grand entre notre revenu et nos obligations.

L'hon. W. S. Fielding s'est surtout appliqué à simplifier le régime de l'impôt. Les changements qu'il a apportés aux taxes actuelles peuvent se résumer à ceci: 1. — La taxe de vente, dont la méthode d'imposition a donné lieu à de bien mécontentements est modifiée. On impose maintenant cette taxe à la source, à la première étape de la fabrication alors que la taxe s'applique convenablement. Cinq articles sont exemptés de cette taxe: les fourrages crues, la laine, les tuyaux de drainage pour la ferme, les manuscrits et le papier à journal.

importants ont pour objet de l'adapter aux ententes commerciales que nous avons conclues avec la France et l'Italie. D'autre part, le ministre des Finances a proposé une augmentation de dix pour cent de la préférence douanière britannique sur plusieurs articles. Cette réduction néanmoins ne s'applique pas aux articles dont les droits ne sont pas de plus de 15 pour cent et il faut aussi que ces articles soient importés directement par un port canadien. Cette dernière condition aura un effet marqué sur le progrès des ports maritimes canadiens et sur notre réseau de chemin de fer. Il convient aussi de signaler une détaxe de 50 cents par 100 livres sur le sucre raffiné et une détaxe correspondante sur le sucre brut, ce qui amènera certainement quelque soulagement au consommateur.

Le ministre des Finances a traité d'une importante question que l'on a agitée depuis plusieurs années. On a montré que notre richesse forestière diminue sensiblement d'année en année, de sorte que le gouvernement s'est rendu compte que l'on devait sans tarder prendre des mesures pour prévenir l'épuisement de ces ressources dont dépend pour une grande part notre prospérité nationale.

On a proposé comme remède efficace la prohibition de l'exportation de bois à pâte. Les provinces qui contrôlent les réserves forestières ont déjà agi en ce sens. Le gouvernement fédéral se propose maintenant de faire une enquête judicieuse sur cette question et prendra les mesures qui lui paraîtront, après cette investigation, les plus sages.

Commentant lui-même son tarif douanier, le ministre des Finances a ajouté en terminant que, sauf exceptions, les taxes de douane ne sont pas réduites sur les importations américaines. Et il signale qu'aux Etats-Unis un regain d'activité industrielle et commerciale a permis aux Américains de retourner rapidement à la prospérité. M. Fielding ajoute: "L'expérience démontre que les Etats-Unis nous précèdent de quelques mois et parfois d'une année dans les réactions de cette nature. La prospérité qui leur arrive nous atteint après quelques mois. Déjà nous voyons des signes d'une activité renaissante au pays. Si nous avons foi en nous-mêmes, foi en l'intelligence, l'activité et le courage du peuple canadien, foi en ce trésor d'immenses richesses naturelles, nous pouvons, avec raison, nous attendre à une renaissance de notre prospérité des anciens jours."

C'est par cet appel à l'optimisme fond sur un regain de notre vie industrielle que le ministre des Finances a terminé sa déclaration budgétaire.

La Chambre lui fit une ovation quand il reprit son siège. Voici le discours de l'hon. M. Fielding: L'HON. M. FIELDING (Dépêche de la Presse Canadienne) Ottawa, 12. — Les galeries étaient remplies lorsque l'hon. W. S. Fielding, ministre des Finances, se leva à la Chambre des Communes, hier après-midi, pour présenter son dix-septième budget. En entrant dans la salle le ministre fut accueilli par une salve d'applaudissements de tous les partis. Il était 3 heures 25 lorsque le ministre proposa que la Chambre siège en comité des voix et moyens. M. Fielding commença par comparer les bilans financiers des exercices écoulés depuis que le gouvernement actuel est au pouvoir. Les derniers comptes financiers complets sont ceux de l'exercice terminé le 31 mars 1922.

Le gouvernement actuel n'était alors au pouvoir que depuis quelques mois. Les crédits de cette année-là avaient été préparés par le gouvernement précédent et les revenus avaient été prévus par le régime conservateur. On peut par conséquent considérer cet exercice comme appartenant au régime conservateur. Les revenus cette année-là se totalisaient par \$361,952,386.99. Le surplus, à ne considérer que les dépenses ordinaires, était de \$34,391,696.36. Il y avait, cependant, des dépenses imputables au capital et des dépenses de démolition. Il y avait aussi des avances aux chemins de fer s'élevant à \$97,950,645.36. C'était dire un déficit de \$81,380,864.77 pour cet exercice. Le résultat net était d'ajouter \$81,256,618.04 à la dette publique.

M. Fielding arrive à l'exercice 1922-23. Il déclare que les revenus ordinaires se sont élevés à \$398,619,000 et les dépenses à \$331,780,000, ce qui laisse un surplus de \$66,839,000. En tenant compte de tout, le résultat net est d'ajouter à la dette publique \$49,293,086. Cet apport de près de cinquante millions de dollars à la dette publique, il va sans dire. La guerre avait inévitablement entraîné de fortes augmentations et le pays passe actuellement à une ère de paix. Un grand nombre de gens opinent qu'il est à peu près temps d'équilibrer le budget. Ce serait une chose très agréable. La tentation est forte de majorer les taxes et de combler le déficit. Cependant, il y a un autre côté de la médaille. La population du Canada est déjà assez lourdement grevée de taxes fédérales, provinciales et municipales.

PAS DE NOUVELLES TAXES C'est pourquoi il répugne au ministre d'accroître ce fardeau en proposant de nouvelles taxes. Il veut que la Chambre et le pays supportent patiemment pendant une année ou deux l'état de choses actuel. Il exprime l'opinion que d'année en année la perspective se fera meilleure.

Pour donner un exemple, M. Fielding cite les millions de dollars ajoutés à la dette publique depuis 1914 jusqu'à date. Ces chiffres se sont élevés de 21 millions en 1914, de 115 millions en 1915 au maximum de 674 millions en 1920. En 1921, la dette publique s'est accrue de 92 millions, en 1922 de 81 millions et, en 1923, de 49 millions. Ces chiffres, dit M. Fielding, sont encourageants, car ils indiquent une diminution continue. Il espère qu'il ne sera pas nécessaire de beaucoup grossir la dette durant les années à venir.

Ainsi, ajoute M. Fielding, il est très probable que la situation des chemins de fer accusera une amélioration, grâce à la fusion et à la nouvelle administration. Il croit qu'il n'est que raisonnable d'attendre des bilans de plus en plus favorables chaque année. Quant à l'exercice 1923-24, M. Fielding prévoit que les revenus douaniers indiqueront un surcroît de \$5,600,000 en comparaison de l'exercice précédent, que les recettes des postes seront accrues de \$250,000, celles des terres fédérales, de \$200,000, la taxe de guerre et le revenu de l'intérieur, de \$7,180,000 et les autres revenus provenant de taxes de guerre, de \$85,000.

En somme il ne s'attend pas que les revenus durant l'exercice courant atteignent les proportions du dernier exercice. Il prévoit une diminution de vingt-et-un millions, ce qui constitue un revenu total de \$372,517,800 en prenant pour base le fixe actuel.

LA TAXE DE VENTE On est loin d'être satisfait de la forme sous laquelle la taxe de vente a été imposée au gouvernement à ce propos. Le ministre a l'intention d'imposer cette taxe à la source au lieu de la diviser comme auparavant. Cette taxe sera dorénavant de six pour cent sur la valeur imposable des marchandises pour fins douanières ou sur le coût de fabrication des marchandises produites au pays. Il se propose d'ajouter à la liste des marchandises exemptes de la taxe de vente les fourrages brutes, la laine, les tuyaux, les manuscrits et le papier à journal.

LES REÇUS La taxe des quittances restera en vigueur, ajoute M. Fielding. C'est une taxe qui a sa raison d'être et aucun Chancelier de l'Échiquier anglais ne songerait à l'abolir.

LES CHEQUES Les chèques étaient frappés l'an dernier d'un maximum de \$2.00. On a fait observer au gouvernement que cette taxe avait poussé un certain nombre de personnes domiciliées près de la frontière à faire affaire avec les banques américaines. Le gouvernement n'a pas jugé sage d'abolir complètement cette taxe, mais le maximum de la taxe sera désormais d'un dollar au lieu de deux.

LES VINS CANADIENS Par le traité conclu avec la France, la taxe sur les vins français a été diminuée de 30 pour cent à 7.12 pour cent. C'est pourquoi il a été décidé de (A suivre à la page 6)

### LE RESUME DU BUDGET

Voici le sommaire des principales propositions budgétaires soumises aujourd'hui: DOUANES: Un escompte de 10% est alloué sur les droits dus en vertu du tarif préférentiel quand les marchandises arrivent dans un port canadien sans transbordement. Articles qui ne bénéficient pas de cet escompte: a) Les vins, les bières, les alcools, les liqueurs spiritueuses, les médicaments liquides, et les articles contenant de l'alcool, le sucre, le tabac, les cigares et les cigarettes; b) Les marchandises sur lesquelles les droits n'excèdent pas 15%; c) Les marchandises admises en Canada en vertu de l'entente commerciale entre le Canada et les Indes Occidentales. Les droits sur le sucre raffiné sont diminués d'un demi-sou par livre, sur le sucre brut, de 40 sous environ par cent livres. Les droits sur les cigarettes sont réduits à ce qu'ils étaient sous le tarif antérieur. L'oxyde blanc d'antimoine est mis sur le même pied que l'oxyde blanc de zinc.

Les briques réfractaires pour la construction ou la réparation des fourneaux paieront un taux uniforme de 5% sous le tarif préférentiel, de 7 1/2% sous le tarif intermédiaire, et de 10% sous le tarif général. Les filous automatiques et les machines qui impriment par des procédés photographiques sont ajoutées à la rubrique "presse d'imprimerie" et paieront des droits de 5% sous le tarif préférentiel, de 10% sous le tarif intermédiaire, et de 15% sous le tarif général. Les essoucheuses sont mises sur le même pied que les autres instruments aratoires: 10% sous le tarif préférentiel, 15% sous le tarif intermédiaire, et 15% sous le tarif général. Un escompte recouvrable de 40% sera alloué sur les matériaux utilisés dans la fabrication de ces machines. La machinerie d'une catégorie non fabriquée en Canada servant à l'emballage du poisson et autres articles provenant du poisson et leurs sous-produits est exemptée de droit. Les perforatrices de puits et leurs pièces de rechange et certains tubes seront exemptés de droits. Certains fils de soie artificielle paieront 10% sur le tarif préférentiel, 12 1/2% sur le tarif intermédiaire et 15% sur le tarif général. Tous les produits de soie artificielle seront taxables au même taux que ceux de la soie. En certains cas ceci est une augmentation et en d'autres une diminution.

Les enveloppes ordinaires contenant des machines sont réduites, d'après le tarif préférentiel de 15% à 7 1/2%. Un escompte recouvrable de 60% pourra être payé sur la machinerie et ses parties d'une catégorie non fabriquée en Canada lorsque utilisée à la fabrication de marchandises d'une catégorie non faite en Canada jusqu'au 12 mai 1923. Un escompte recouvrable de 99% sera alloué sur le cuivre en gueuse lorsqu'utilisé dans la fabrication de baguettes pour filage électrique.

DROITS D'ACCISE: La taxe sur les cigarettes est réduite à l'ancien taux de \$6. par mille. La section imposant un droit d'accise sur le sucre provenant du sucre de betterave est abrogée.

LA LOI SPECIALE DU REVENU DE GUERRE: La taxe maximum de la taxe sur les chèques, billets et traites est réduite de \$2 chacun à \$1 chacun.

CONSUMMATION OU TAXE DE VENTE: Cette taxe sera perçue à la source, du manufacturier ou du producteur ou sur les importateurs, toute à 6%.

Il sera pourvu à ce que la taxe imposée sur les matériaux employés dans la fabrication de marchandises ne soit payée qu'après le complément de telles marchandises afin d'assurer qu'il n'y ait qu'une seule taxe de payée sur toute classe particulière de marchandises. La taxe sur la confiserie et les liqueurs douces énumérées dans les cédules 1 et 2 de 1922 est abrogée. Le gaz d'acide carbonique en cylindres sera taxé d'un centin par livre.

La loi des primes sur le pétrole est amendée afin que la taxe présente demeure en vigueur jusqu'au 30 juin 1924. Le taux sera alors réduit à 1/4 de cent le gallon jusqu'au 30 juin 1925 alors que la prime disparaîtra.

CUIVRE EN BARRE OU EN GUEUSE: Une prime sera payée sur le cuivre en barre ou en gueuse, le taux pour la première période sera de 1 1/2 cent par livre, ledit taux sera réduit chaque année et expirera le 30 juin 1928.

CHANVRE: Une prime sera aussi payée sur le chanvre cultivé en Canada, utilisé dans la fabrication de la ficelle ou dans la fabrication de produits du chanvre plus fin que la ficelle; le taux sera de 1 1/2 cent par livre durant la première période du 1er juillet 1925 au 30 juin 1926. Le taux sera réduit chaque année et expirera le 30 juin 1930. Les changements de douane et d'accise viennent en vigueur le 12 mai 1923 et les changements sur la loi spéciale du revenu de guerre le 1er août 1923.

### LA PERSECUTION RELIGIEUSE EN RUSSIE DENONCEE

Appel des représentants de toutes les religions à l'opinion publique

### MANOEUVRES RUSSES

Paris, 11. — Les représentants de toutes les religions qui ont des adhérents en France se sont unis pour adresser un appel à l'opinion publique du monde entier contre la persécution de la religion en Russie. L'arrestation et l'exécution des prélats. Le gouvernement soviétique, dit l'appel, cherche à déraciner la religion de l'âme du peuple comme inutile et dangereuse et il emploie tout ce qui est en son pouvoir pour arriver à ce résultat, y compris la confiscation de la propriété, la profanation des églises et des synagogues, la parodie des cérémonies religieuses, les écoles officielles athées, la prison, la torture et la mort. Le protêt rappelle l'exécution du métropolitain de Petrograd et l'emprisonnement du Dr Tikhon, ancien patriarche de toutes les Russies et des autres prélats notables en disant: "La persécution russe est dirigée contre chaque religion. Le mal déjà fait et les souffrances endurées sont grandes et l'on craint un avenir terrible. L'appel est signé par le cardinal Dubois, archevêque de Paris; par Israël Lévi, grand rabbin de Paris; par E. Gran, président de la fédération protestante de France; par le révérend Chaucey W. Goodrich, pasteur de l'Eglise américaine; par le révérend Frédéric W. Beekman, recteur de l'American Pro-Cathedral à Paris; par l'archimandrite Kibarian, de l'Eglise arménienne; par V. Radu, chef de l'Eglise roumaine; par Germanos Vasilaskis, chef de l'Eglise grecque orthodoxe; par le métropolitain de l'Eglise orthodoxe russe dans l'Europe Occidentale, et par de nombreux chapelains et vicaires des Eglises anglicanes.

### Les assemblées prohibées en Bavière

Munich, Bavière, 11. — Alarmé probablement à cause de la tension croissante entre les nationalistes et les socialistes qui a amené des désordres, le gouvernement bavarois a publié aujourd'hui un décret d'urgence défendant de se réunir sans avoir au préalable obtenu la permission de l'autorité. Ceux qui prendraient part à des réunions qui n'auraient pas été autorisées sont susceptibles de pénalités sévères de même que les personnes qui seraient trouvées coupables d'avoir incité une partie de la population contre l'autre. Les pamphlets politiques, les affiches, et les autres publications similaires ne peuvent être imprimées qu'avec permission et doivent être soumises à la censure du gouvernement. Le décret stipule aussi que les Allemands qui aidèrent les Belges et les Français dans le territoire occupé seront passibles de la servitude pénale à perpétuité.

### Pékin se soumet à une enquête

Washington, 11. — Le gouvernement chinois a consenti à ce que les représentants étrangers à Pékin fassent une enquête en commun sur les causes qui ont rendu possible la capture de citoyens anglais, américains etc., dans le Chan-Toung par les bandits chinois. L'enquête se fera sous la direction du conseil des ministres qui a décidé qu'il fallait établir qui est responsable pour cet acte de banditisme et qu'il fallait aussi montrer s'il y avait eu collusion entre les bandits chinois et le gouvernement de la Chine, ou ses fonctionnaires.

### Au comité des banques

Ottawa, 11. — Une motion du premier ministre King pour substituer au nom de l'hon. T. A. Crerar, sur le comité des Banques et du Commerce, celui de Robert Forke, le leader progressiste, a été adoptée à la Chambre des Communes cet après-midi.

### LE NOMBRE DES GARDES-FORESTIERS

Québec, 11. — On a annoncé ce matin que le nombre des gardes-forestiers dans cette province a été augmenté. Au lieu de 1200 hommes employés par le gouvernement et par les compagnies particulières il y en aura plus de 1500 qui seront en devoir d'ici quelques jours. Le fait qu'il y a encore de la neige en plusieurs sections de la province a fait naître l'opinion qu'il n'y aura pas de feux sérieux avant deux ou trois semaines.

### UNE SOCIETE DE CLUBMEN VICIEUX DECOUVERTE A N.Y.

On les accuse d'avoir causé des suicides et autres méfaits nombreux

### DES REVELATIONS

On parle de foyers brisés, de querelles, etc., à cause de lettres anonymes

New-York, 11. — L'existence dans cette ville d'une bande vicieuse de clubmen qui depuis des années s'étaient spécialisés à envoyer des lettres insultantes à des personnes riches et éminentes de la société, attaquant leurs parents et leurs amis a été révélée par le procureur-général du district, Me Banton aujourd'hui après que l'on eut appris la mise en accusation de Georges Maxwell, président de la Société Américaine des Compositeurs, des Auteurs et des Editeurs. Ces lettres, a déclaré M. Banton ont causé plus d'un suicide, le démenagement de neuf foyers au moins et l'intermède dans des asiles privés ou le bannissement de plusieurs personnes dont les familles furent induites en erreur par la nature des circonstances de l'histoire que l'on rapportait à leur propos.

Le bureau du procureur du district possède déjà 174 de ces lettres et plus de 100 personnes ont témoigné devant le grand jury qui a mis Maxwell en accusation et qui est encore retenu pour le cas où il se produirait d'autres développements. Un certain nombre de témoins dont M. Banton voulait placer les histoires devant le grand jury sont partis pour les Bermudes et pour d'autres pays étrangers ne voulant pas livrer leurs histoires à la publicité que sans cela elles auraient eue.

On commença à faire une enquête sur ce complot quand Allen A. Ryan, financier et fils de Thomas Fortune Ryan alla voir M. Banton avec des lettres qu'il avait reçues et qui lui fait le nom de Madame Ryan avec celui de Maxwell. Déclarant qu'il avait pleine confiance dans sa femme et qu'il était prêt à encourir toute la publicité nécessaire pour amener l'auteur de ces lettres entre les mains de la justice, il pressa M. Banton de faire une enquête.

Les résultats stupéfièrent le procureur du district. Chaque indice mettait ceux qui faisaient l'enquête sur une nouvelle piste et en peu de temps on apprit que plus de 100 personnes avaient reçu des lettres attaquant la réputation de leurs amis et de leurs parents. Parmi les récipiendaires de ces lettres se trouvent, dit-on, John Drew, C. M. Billings, William Duncan Butler, Madame Dorothy Benjamin Caruso, Albert Gallatin, Madame John-B. Stetson et Madame Louis-R. Page, les deux dernières de Philadelphie.

### La rareté du sucre en Angleterre

Londres, 11. — Parlant à une réunion de femmes unionistes aujourd'hui, Stanley Baldwin chancelier de l'Échiquier a dit au sujet de la crise du sucre que l'on avait semé en Europe environ quarante pour cent de plus de betteraves à sucre cette année que l'an dernier et que la production au début de l'an prochain dépasserait de nouveau la consommation et que les prix tomberaient.

Le chancelier a affirmé que le seul résultat d'une réduction dans les droits sur le sucre aurait été que le producteur étranger aurait gagné ce que l'Échiquier aurait perdu. Ce qu'il devait faire dit-il était de refuser de faire cette réduction et d'attendre le résultat inévitable des lois naturelles ce qui signifie que les prix étant très élevés la culture du sucre doit augmenter.

### La majorité du Gov. Squires est augmentée

St-Jean, N.-B., 11. — Les rapports tardifs reçus de la division électorale de Burgeo ce soir augmentent la majorité d'une autre voix du gouvernement Squires maintenu au pouvoir lors des élections générales tenues le 3 mai dernier. Le candidat Small, partisan du gouvernement, est élu dans Burgeo, avec 880 voix contre son adversaire, M. Chambers, oppositionniste, 843. Les rapports, pour le comté de Ste-Barbe, n'ont pas encore été reçus.

### L'ASSASSINAT DE M VOROVSKY A EMU LA RUSSIE

La nouvelle a créé une profonde impression dans les cercles russes

### DES COMPLICATIONS

Il y en aura si la conférence traîne trop, dit-on. — Des Suisses en danger

Moscou, 11. — L'assassinat de M. Vorovsky, le représentant soviétique à Lausanne, dominant la note anglaise et le sentiment en Russie que la visite du maréchal Foch en Pologne pourrait signifier une autre entente internationale contre le régime soviétique a créé une profonde impression dans les milieux officiels russes. Le public apprendit la mort de Vorovsky et l'état de ses collègues blessés par des éditions spéciales des journaux, ce qui a eu lieu très rarement à Moscou. Il y avait toutes sortes de rumeurs ce soir mais il était impossible d'apprendre dans les cercles officiels ce que le gouvernement songe à faire. La réponse de la Russie à l'ultimatum anglais sera probablement retardée jusqu'après le discours de Tchitcherine, le ministre des Affaires étrangères devant le comité central de Moscou qui a été convoqué à une séance spéciale pour samedi après-midi.

### DELEGATION SUISSE EN DANGER

Lausanne, 11. — Le meurtre tragique de Vorovsky a averti les délégués de la conférence du Levant que la conférence traîne trop et que le délai ouvre le chemin à de nouvelles complications au lieu de tendre vers la paix. L'annonce que M. Alexanderis, le ministre des affaires étrangères de Grèce viendra à Lausanne dans un ou deux jours pour avertir la conférence qu'elle doit avancer dans son travail sinon la Grèce fera une paix séparée avec la Turquie a servi de stimulant et le comité des experts dûment averti leur rapport au début de la semaine prochaine. Tout le monde semble nerveux et désireux que la conférence finisse son travail avant qu'une catastrophe politique suive le crime d'hier soir.

Le conseil fédéral suisse a publié aujourd'hui un communiqué exprimant son indignation pour l'attentat contre les Russes et regrettant surtout qu'il ait eu lieu au siège de la conférence. Le conseil a décidé d'envoyer ses sympathies aux familles des victimes mais il n'a adopté aucun changement dans son attitude envers la Russie soviétique et il continue d'ignorer officiellement l'existence du gouvernement soviétique. On craint ici pour la sûreté de la délégation suisse des fabricants de montres qui se trouve à Moscou pour faire renaitre le commerce des montres avec la Russie. Des membres du groupe soviétique ont dit-on menacé les Suisses de représailles.

Le département de la police affirme qu'il n'a jamais reçu de plainte des Russes qu'un complot avait été formé contre Vorovsky qui a été tué dans la salle à dîner de l'hôtel Cecil par Matrice-Alexandre Conrad. On rappelle aujourd'hui à ce département que les Russes sont venus et reconnu à la première conférence et que même Georges Tchitcherine le ministre des affaires étrangères bolchevistes était arrivé sans être annoncé. Conrad a été examiné aujourd'hui par les autorités. Il fut instruit à l'école protestante de Petrograd ou son père possédait une fabrique de chocolat. Il combattit dans l'armée russe et fut décoré de la croix St-Georges. Il fit ensuite la campagne contre le lieutenant-général Korniloff contre les troupes soviétiques et fut le baron Wrangel, le leader antibolcheviste. Conrad s'établit à Zurich en 1921.

### LA DEPOUILLE SERA RAMENE A BERLIN

Berlin, 11. — L'ambassade russe a envoyé ses conseillers à Lausanne pour qu'ils ramènent à Berlin le corps du délégué soviétique qui a été assassiné, pour un examen post-mortem.

### La police a exonéré Wilson

Washington, 11. — Une enquête à Los Angeles a convaincu les officiers du département de la Justice qu'Herbert Wilson qui est en prison accusé de meurtre n'était pas impliqué dans le complot qui a fait exploser une bombe dans Wall Street, William-J. Burns chef du bureau d'enquête du département qui a fait récemment un voyage à Los Angeles dit que l'histoire de Wilson qu'il avait fait la bombe l'a amené à croire que le prisonnier avait vendu la nitroglycérine employée dans l'engin sans savoir à quoi elle était destinée.

### L'Empress of Scotland

Québec, 11. — L'Empress of Scotland arrivera à Pointe-au-Père cet après-midi à 2 heures et à Québec à minuit. Les passagers seront débarqués dimanche matin à 8 heures p.m. Des trains spéciaux transporteront les passagers à Montréal. L'Empress partira lundi après-midi à 3 heures 30.

Chronique des Sports GOLDEN RED A ENCORE COMPTE A LA PISTE DE MAISONNEUVE

Il a défait Haran et Cisqua dans une lutte excessivement contestée dans le handicap au programme. — Elmer Dyer a encore gagné la première course à un bon prix.

LES COURSES A L'ETRANGER

Golden Red appartenant à l'établissement Plunkett a remporté une autre belle victoire hier dans le handicap au Maisonneuve Jockey Club.

Le handicap a donné lieu à une lutte contestée où il fallut être en ligne avec le fil pour se prononcer.

Une autre pour Elmer Dyer — Ce descendant de Bretingham a causé une autre surprise en gagnant la première course de cinq furlongs.

Une pour Mickey Simmons — Lively a fait oublier son échec de la veille en gagnant la deuxième course, de six furlongs.

Nan toujours en tête — La jument d'Otto Rice a fait oublier son échec de la veille en disposant d'un groupe de "sprinters" dans la troisième course de six furlongs.

Belle course de Top Rung — Teddy Atkinson a fait une belle course pour gagner avec Top Rung dans la quatrième course de cinq furlongs.

A Maisonneuve — Voici la liste des inscrits aux courses de samedi après-midi.

Quatrième course, handicap, \$225, 4 ans et plus. — Premier, \$100, à Elmer Dyer.

Septième course, \$225, 3 ans et plus. — Premier, \$100, à Elmer Dyer.

Septième course, \$225, 3 ans et plus. — Premier, \$100, à Elmer Dyer.

A Jamaica — New-York 11. — Résultats des courses de samedi après-midi à la piste de Jamaica.

Première course, \$1,100, 21 ans et plus. — Premier, \$500, à Elmer Dyer.

Quatrième course, \$1,100, 21 ans et plus. — Premier, \$500, à Elmer Dyer.

Septième course, \$1,100, 21 ans et plus. — Premier, \$500, à Elmer Dyer.

AUJOURD'HUI A MAISONNEUVE

Table of race results for Maisonneuve, including names of horses and jockeys, and their finishing positions.

"FORM CHART"

NOTE.—Le "Canada" est le seul journal français à donner les résultats détaillés de toutes les courses à Montréal.

36 PREMIERE COURSE, 5 furlongs. Bourse, \$325. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$225.

Table for race 36 showing horse names, jockeys, and odds.

37 DEUXIEME COURSE, 5 furlongs. Bourse, \$325. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$225.

Table for race 37 showing horse names, jockeys, and odds.

38 TROISIEME COURSE, 6 furlongs. Bourse, \$325. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$225.

Table for race 38 showing horse names, jockeys, and odds.

39 QUATRIEME COURSE, 5 furlongs. Bourse, \$325. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$225.

Table for race 39 showing horse names, jockeys, and odds.

40 CINQUIEME COURSE, 5 furlongs. Bourse, \$325. 3 ans et plus. Handicap. Valeur au vainqueur, \$225.

Table for race 40 showing horse names, jockeys, and odds.

41 SIXIEME COURSE, 1 mille 70 verges. Bourse, \$325. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$225.

Table for race 41 showing horse names, jockeys, and odds.

42 SEPTIEME COURSE, 5 furlongs. Bourse, \$325. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$225.

Table for race 42 showing horse names, jockeys, and odds.

TROISIEME COURSE, \$700, trois ans et plus. — Premier, \$350, à Elmer Dyer.

QUATRIEME COURSE, \$700, trois ans et plus. — Premier, \$350, à Elmer Dyer.

CINQUIEME COURSE, \$700, trois ans et plus. — Premier, \$350, à Elmer Dyer.

SIXIEME COURSE, \$700, trois ans et plus. — Premier, \$350, à Elmer Dyer.

SEPTIEME COURSE, \$700, trois ans et plus. — Premier, \$350, à Elmer Dyer.

QUATRIEME COURSE, \$700, trois ans et plus. — Premier, \$350, à Elmer Dyer.

LES ECHECS

Calrabad, 11. — Alechine et Tryball en gagnant leurs parties de la dixième ronde, sont demeurés égaux au tournoi international.

Mlle CHAMBERS EST CHAMPION

Burnham, Ang., 11. — Mlle Doris Chambers, de Wirral, a gagné le championnat féminin au jeu de golf en battant Mme Allan McBeth dans la finale du tournoi.

THEATRE CANADIEN PIZZY WIZZY

Changement de programme

A partir de dimanche

Tous les Jours 12.30 à 11 p. m. Dimanche 1.15 à 11 p. m. Heures normales



LES MARIS

Ont peine durement de tous les temps, mais suivent le conseil de GEORGE MELFORD, l'homme qui a composé "The Sheik".



Leatrice Joy, Lewis Stone, Nita Naldi et Pauline Garon, l'étoile montréalaise de l'écran.

PROGRAMME DE LUXE 1-OUVERTURE "Dame de Pique"...

PARC DOMINION

MAINTENANT OUVERT APRÈS-MIDI ET SOIR

Fanfare Van der Meersch Ascension en ballon chaque après-midi

ADMISSION: ADULTES, 15c. ENFANTS, 7c.

'The Grim Comedian'

Mettant en vedette JACK HOLT, HENRY GLORIA HOPE et JOHN HARRAW.

SIX NUMEROS DE VAUDEVILLE B. F. KEITH

THE CHIEFTAIN CALPOLCAN "The Sensational Indian Baritone"

LES SOEURS MELROY Chants et Danes

Après-midi, (samedis, dimanches et jours de fête) 50c. Soir, (samedis, dimanches et jours de fête) 1.00.

COURSES A MAISONNEUVE

DU 5 AU 12 MAI SEPT COURSES PAR JOUR

Première Course à 2.15 p.m. (heure solaire) 3.15 p.m. (heure aéricaine)

Admission (taxe comprise) \$1.25 (Les enfants ne sont pas admis)

Passé Temps

JEUDI A DIMANCHE.— La femme la mieux habillée et la meilleure danseuse du cinéma.

IRENE CASTLE dans "Slim Shoulders"

Avec Titres en Français

AU TOURNOI DU CHEVY CHASE

(Cable de la Presse Associée) Washington, 11. — Vincent Richards et M. Fukuda, du Japon, se sont rendus aux finales du tournoi du club Chevy Chase.

A PIMLICO

Baltimore, Md., 11. — Résultats des courses de cet après-midi au Maryland Jockey Club.

Première course, six furlongs: 1, Mabel K., 102. Bell, 15.20, 7.80.

Deuxième course, deux milles: 1, Brigadier Gen., 117. Akers, 4.60.

Quatrième course, 4-1-2 furlongs: 1, Cockney 115, Morris, 46.70.

Cinquième course, un mille: 1, King Albert 103, Jelly, 30.60, 6.30.

Sixième course, un mille: 1, Picketer, 124, McAtee, 10.60, 6.70.

Septième course, un mille: 1, Excuse Me, 117, Denn, 8.20, 5.70, 4.40.

Septième course, un mille: 1, Excuse Me, 117, Denn, 8.20, 5.70, 4.40.

Voici la liste des inscrits aux courses de samedi après-midi.

Première course, \$2,000, le Consolation steeplechase, handicap, quatre ans et plus.

Deuxième course, \$1,300, 2 ans, 5 furlongs.

Troisième course, \$1,300, à réclamer, trois ans et plus.

Cinquième course, \$1,500, à réclamer, trois ans et plus.

Sixième course, \$2,000, à réclamer, trois ans et plus.

Septième course, \$1,300, à réclamer, trois ans et plus.

Septième course, \$1,300, à réclamer, trois ans et plus.

Septième course, \$1,300, à réclamer, trois ans et plus.

Septième course, \$1,300, à réclamer, trois ans et plus.

Septième course, \$1,300, à réclamer, trois ans et plus.

Septième course, \$1,300, à réclamer, trois ans et plus.

Septième course, \$1,300, à réclamer, trois ans et plus.

Septième course, \$1,300, à réclamer, trois ans et plus.

Septième course, \$1,300, à réclamer, trois ans et plus.

Septième course, \$1,300, à réclamer, trois ans et plus.

Septième course, \$1,300, à réclamer, trois ans et plus.

Septième course, \$1,300, à réclamer, trois ans et plus.

CHRONIQUE DES SPORTS (Suite de la deuxième page)

LE ROYAL A BIEN DEBUTE CONTRE LE TROIS-RIVIERES

Il a défit le club de Paddy Grenier par un score de 13 à 4, hier, au parc Atwater. — Frank Delisle a fait un home-run. — Québec a défit le Canadien.

Le club Royal a gagné la première partie de sa série avec le Trois-Rivières, hier après-midi au Parc Atwater. Le score fut de 13 à 4 mais la joute fut tout de même excitante.

Le Royal a fait deux autres points dans la sixième manche, et dans la septième ils en enregistrent encore cinq, grâce aux beaux coups de Dykes et Carmel et Hopper. Également Paddy Grenier partit du premier but pour se placer dans la boîte mais il ne fut pas beaucoup plus heureux que ses lanceurs.

Mandove a lancé pour le Royal et il a fait belle figure. Les Trifluviens ont fait neuf coups simples sur ses balles mais ils furent espacés. Il fut fort applaudi lorsqu'il retourna Frank Delisle alors qu'il y avait deux hommes sur les buts.

DANS LA VIEILLE CAPITALE Québec, 11.— Le club local a débuté par une belle victoire cet après-midi dans la Ligue de l'Est du Canada. Il a défit le Canadien par un score de 2 à 0.

La rencontre Willard-Johnson, qui aura lieu cet après-midi, à New-York, suscite beaucoup d'intérêt. — Mike McTigue de retour. — Le combat Deschamps-Delmont a été contremandé.

LA CROSSE A SAINT-HENRI Les amateurs de la crosse assisteront demain à une belle partie entre le Syndicat St-Henri et le St-Zotique, sur le terrain de St-Henri, angle Workman et Rose-de-Lima.

FETE AU COLLEGE LAVAL C'est le 20 mai, que le Collège Laval convie tous ses anciens faisant partie de "l'Amicale Lavalaise" ou non, et tous ceux qui ont fréquenté autrefois le Collège d'Iberville à une fête de famille, à St-Vincent-de-Paul.

JEU D'ANNEAUX Le club d'anneaux Montréal invite tous ses amis à venir, dimanche, le 13 courant, sur son terrain No 203 rue Jean. Comme toujours le club Montréal saura faire les choses afin de donner satisfaction au public.

MIKE EST DE RETOUR New-York, 11.— Mike McTigue est revenu à New-York aujourd'hui à bord du "Berenaria". Le champion poids demi-lourd a été acclamé par un grand nombre d'administrateurs, fans et un public.

LIGUES MAJEURES NATIONALE

Philadelphia, 11.— Plusieurs records ont été brisés ou égalés cet après-midi, lors de la joute Philadelphia-St-Louis, qui a été gagnée par le premier par un score de 20 à 14.

POSITION DES CLUBS P.C. P. P.C. New-York 17 6 730 Pittsburgh 12 10 545 Saint-Louis 13 11 542 Chicago 11 11 500 Boston 10 11 470 Cincinnati 10 12 455 Brooklyn 8 13 381 Philadelphia 7 14 333

AMERICAINNE A Saint-Louis— 001000101— 3 4 2 Philadelphia 033010011— 14 15 1 St-Louis Batteries: — Rosenthal, O'Neill, Ogden, Harris, Damsel et Perkins, Rowland, Wright et Sever.

INTERNATIONALE A Buffalo— Première partie. 300000000— 3 8 2 Buffalo 00000130x— 4 7 0

POSITION DES CLUBS P.C. P. P.C. Rochester 16 4 800 Baltimore 14 8 638 Toronto 10 10 524 Jersey City 10 11 476 Newark 8 12 400 Reading 9 12 398 Syracuse 6 12 273

SERIES DE LA LIGUE FEDERALE

La Ligue fédérale n'entend pas se laisser intimider par l'A.A.U. de Canada. Aussi, dimanche, tous les joueurs des clubs de la Ligue Fédérale seront encore à leur poste et le public vera à n'en pas douter, du beau baseball.

PARTIES DE LA LIGUE PROVINCIALE

Le programme de dimanche prochain à Verdun mettra aux prises le Pointe-St-Charles et le Métropole. Cette partie est attendue avec impatience, car le géant Royer, du Pointe-St-Charles qui a remporté une victoire sur le St-Jean, dimanche dernier, espère faire mordre la poussière aux hommes du géant Bélanger.

DEPARTS D'ETE

MONTREAL A GLASGOW 14 Mai: 8 Juin: 4 Juillet: Athènes 15 Mai: 15 Juin: 13 Juillet: Sathuria 22 Mai: 22 Juin: 20 Juillet: Cassandra

DEPARTS D'ETE

QUEENSTOWN ET LIVERPOOL 19 Mai: 16 Juin: Carmania 2 Juin: 20 Juin: Caronia CHERBOURG ET SOUTHAMPTON 15 Mai: 5 Juin: Berengrin 22 Mai: 12 Juin: Aquitania 29 Mai: 19 Juin: Mauriciania

FRANCIS OUMET A ETE ELIMINE

Deal 11.— Les joueurs de golf anglais ont éliminé le dernier des joueurs américains dans le championnat amateur Roger Wethered a défit Francis Oumet, de Boston, et Robert Harris a battu Douglas Grant.

LA CROSSE AU COLLEGE SAINTE-MARIE

Le club de la Crosse de l'Université de Montréal rencontrera dimanche, à deux heures, heure solaire, le club Ste-Marie, sur son propre terrain.

C. P. ST-ARSENE

Dimanche dernier lors de l'inauguration de son terrain le Cercle paroissial C. P. St-Arsène a remporté sa première victoire sur le fameux Blue Sox en dix manches par le score constaté de 9 à 8, devant une nombreuse assistance.

DANS LA LIGUE INDUSTRIELLE

La séance de samedi prochain mettra aux prises le Dominion Bridge cette fois au complet, avec l'Imperial Tobacco. Le club de Lachine a mal débuté samedi dernier, privé qu'il était de 3 de ses meilleurs joueurs.

CANADIAN PACIFIC DEPARTS

DE MONTREAL A Belfast-Glasgow 24 Mai: 21 Juin: Marburn 21 Mai: 28 Juin: Marloch 7 Juin: 5 Juillet: Metagoga

CINQ MAGNIFIQUES CROISIERES L'AN PROCHAIN

AUTOUR DU MONDE AUTOUR DE L'AMERIQUE Dans la MEDITERRANEE Et deux aux ANTILLES

CUNARD ANCHOR ANCHOR-DONALDSON

DEPARTS D'ETE MONTREAL A GLASGOW 14 Mai: 8 Juin: 4 Juillet: Athènes 15 Mai: 15 Juin: 13 Juillet: Sathuria 22 Mai: 22 Juin: 20 Juillet: Cassandra

DEPARTS D'ETE

QUEENSTOWN ET LIVERPOOL 19 Mai: 16 Juin: Carmania 2 Juin: 20 Juin: Caronia CHERBOURG ET SOUTHAMPTON 15 Mai: 5 Juin: Berengrin 22 Mai: 12 Juin: Aquitania 29 Mai: 19 Juin: Mauriciania

L'OUVERTURE DES ASSISES EST FIXEE AU 1ER JUIN

Le prochain terme de la Cour criminelle s'ouvrira vendredi, le 1er juin prochain.

CHEMIN DE FER NATIONAL CHANGEMENTS D'HORAIRE

Un changement d'horaire dans le service des trains de voyageurs, de la compagnie des Chemins de Fer National, entrera en vigueur le 13 mai 1923.

PACIFIQUE CANADIEN DES CHANGEMENTS

LE SERVICE DES TRAINS DE VOYAGEURS deviendront en vigueur DIMANCHE, 13 MAI 1923

SUD-AFRICAIN

Service régulier de Montréal S. S. "BENGUELA" 15 MAI S. S. "NEW BRIGHTON" 15 JUIN

QUEST-AFRICAIN

Nouveau service canadien, aller et retour aux côtes de l'Afrique. Pour taux et informations, s'adresser ELDER-DEMPSTEE & CIE

MARINE MARCHANDE DU GOUVERNEMENT CANADIEN LIMITEE

POUR ANVERS VIA LONDRES De Montréal d'Anvers 19 Juin 22 Mai Canadian Commander 19 Juin 22 Mai

NOUS VOULONS AUSSI VOUS MONTRER COMMENT VOUS POUVEZ DEVENIR COASSICE

DANS UNE ENTREPRISE DONT ON PARLE PARTOUT DEPUIS DES ANNEES. Découpez le coupon et envoyez-le-nous par la poste avec votre nom et votre adresse.

UNIQUE PRIVILEGE DE Dr J.M.E. PREVOST

TRAITEMENT DES MALADIES VENEREES, syphilis, chancre, gonorrhée, etc. Spécialité: peau, maladies vénériennes, syphilis, chancre, gonorrhée, etc.

Advertisement for Great Northern Steamship Company. Features a large illustration of a steamship. Text includes: "ANNONCE THE GREAT NORTHERN STEAMSHIP COMPANY (INCORPORATED) BOSTON, MASS." and "Voyages Aller et Retour en \$110 EUROPE, tous les mois, \$110".

# Le Canada

MONTREAL, samedi, 12 mai 1923.

## Le budget fédéral

L'hon. M. Fielding a prononcé, hier, son dix-septième discours du budget et la Chambre lui a fait une ovation.

On en trouvera ailleurs un résumé détaillé. Nous voulons seulement ici en tirer quelques vérités essentielles.

En ce qui touche nos finances le gouvernement est en mesure d'annoncer un progrès remarquable dû à l'accroissement de nos recettes et à la diminution considérable des dépenses.

Mais le déficit énorme des chemins de fer s'oppose à ce que nous ayons une balance satisfaisante.

Nous avons eu, en 1921-22, un surplus de seize millions de nos recettes sur toutes nos dépenses fédérales, un surplus de trente-sept millions en 1922-23; on en prévoit un également pour l'année courante d'une vingtaine de millions au moins.

Mais ces surplus sont engloutis et dépassés par les sommes requises pour nos chemins de fer qui varient de 97 à 98 millions par an, et qu'on espère réduire à 74 millions cette année.

Le rétablissement de nos finances est donc intimement lié à la question ferroviaire, ainsi que nous l'avons toujours dit.

D'ici là, il faudra ajouter à la dette publique, mais on doit se réjouir du fait que grâce aux économies rigides du gouvernement, ce montant diminue chaque année.

L'hon. M. Fielding a fait une déclaration importante sur la stabilité du tarif et rassuré nos hommes d'affaires contre tout changement ou réduction dans l'avenir.

La seule modification de son budget est un léger accroissement de la préférence anglaise, mais qui ne sera accordée que sur les marchandises expédiées directement aux ports canadiens.

Les autres changements tarifaires ont pour but de rencontrer la situation économique créée par le nouveau traité français et n'auront effet que lors de sa ratification.

Le ministre des Finances n'a pas cru devoir modifier le volume des taxes vu le déficit de nos finances, mais il change l'application de quelques-unes.

En retranchant la taxe additionnelle sur les cigarettes il compte se rattraper par une plus grande consommation; il rectifie également la taxe sur les liqueurs douces.

Il appliquera la taxe des ventes à la source, ce qui est une importante amélioration.

Enfin un bill spécial traitera de l'impôt sur le revenu.

Dans son ensemble, le budget de 1923 marque que le Canada se dégage des jours sombres qu'il a connus au point de vue financier, mais que la libération définitive de nos finances ne peut être obtenue qu'en diminuant le déficit ferroviaire et en maintenant un régime de taxes nécessaires pour rencontrer nos obligations.

Il prêche la stabilité du tarif, ce sur quoi on ne saurait trop insister.

## Malgré l'opposition conservatrice

Malgré l'opposition conservatrice, le gouvernement King qui a obtenu une belle majorité pour son bill contre les trusts va l'envoyer au Sénat.

Les sénateurs conservateurs prendront-ils sur eux de rejeter une telle mesure, si conforme aux intérêts démocratiques ?

Se laisseront-ils influencer par la lamentable opposition faite à cette mesure en Chambre par M. Meighen ?

Nous ne le croyons pas. Nous avons confiance que les sénateurs, sans esprit de parti, adopteront ce bill des Communes sanctionné par une forte majorité des représentants du peuple.

L'objet du bill est aussi précis que recommandable. Il est vrai que le code criminel offre un moyen de répression contre les trusts et les coalitions malhonnêtes.

Mais ce bill le met à la portée de toutes les bourses. Il permet au public de demander une enquête par l'entremise d'un régistreur officiel.

Il entoure, d'autre part, cette enquête des conditions voulues pour que la coalition accusée puisse offrir sa défense, comme cela convient sous le droit qui nous régit.

Il prescrit les plus fortes pénalités contre toute coalition malhonnête.

Il vient, non pas suppléer, mais fortifier les dispositions du code criminel en la matière et permet qu'on les mette en oeuvre en laissant la responsabilité à un représentant officiel du gouvernement.

Telle est la mesure approuvée par la Chambre basse et que le Sénat devra ratifier. Elle pourra, selon le vœu exprimé, permettre de démanteler les coalitions déjà existantes et en décourager la formation de nouvelles.

## La belle carrière de l'honorable M. Fielding

Comme nous le disons plus haut, l'honorable M. Fielding prononçait, hier après-midi, son dix-septième discours du budget.

C'est un événement remarquable dans la vie d'un homme d'Etat, car l'hon. M. Fielding est le

seul au Canada qui ait occupé si longtemps le poste de ministre des Finances, le seul probablement dans tout l'empire qui ait présenté autant de budgets.

Des félicitations bien méritées lui arrivent de tous côtés. Nous croyons devoir publier celles que lui accorde le CITIZEN, de la ville d'Ottawa, qui démontrent bien dans quelle admiration on tient aujourd'hui le ministre des Finances:

"Se plaçant au-dessus des divergences politiques, il n'y a probablement pas un membre du parlement qui ne rendrait pas à M. Fielding le plus complet et généreux tribut d'hommage pour une vie entière consacrée au service public dans l'intérêt du peuple canadien.

"Alors que comme ministre des Finances, il s'est acquis pour lui-même la réputation d'être un économiste rigide, scrutant sévèrement le moindre item de dépense des deniers publics, il est remarquable de constater, et c'est un témoignage splendide de l'intégrité de l'homme, que dans la vie privée M. Fielding n'a jamais montré tant d'intérêt pour épargner et accumuler les richesses pour lui-même. Il est très beau d'avoir traversé la plus grande période d'expansion commerciale et industrielle du Canada avec une telle habileté administrative, d'avoir montré tant de souci des détails de la finance, comme l'a sans doute fait M. Fielding, sans avoir fait de lui-même un homme riche, dans l'acceptation du terme.

"Mais les richesses de M. Fielding sont d'un ordre beaucoup plus substantiel que tout ce que l'argent peut acheter. Elles ne sont pas de celles que la rouille ni les vers ne rongent. Ce sont des trésors immatériels, — intégrité, caractère, patience et une confiance inébranlable dans la fraternité humaine que reflète toute une vie de service comme homme d'Etat libéral. Ces richesses sont immortelles".

## Beau geste du Pacifique Canadien

Nos lecteurs ont sans doute déjà pris connaissance des projets de la compagnie du Pacifique Canadien pour la colonisation dans l'Ouest, tels qu'annoncés par le président, M. E.-W. Beatty.

La nouvelle politique de colonisation et d'immigration de cette importante institution nationale est bien propre à faire naître un optimisme encourageant dans l'esprit de toute la population canadienne.

Nous avons eu à déplorer, au cours de l'hiver, un exode assez important des fermiers de l'Ouest canadien qui se sont dirigés vers les Etats-Unis.

Cet exode est dû à plusieurs causes, comme le fait remarquer M. Beatty, surtout à l'endettement des colons qui ont acheté des lots et qui se sont laissés arriérer dans leurs paiements, au coût de la main-d'oeuvre qui n'a pas suivi la baisse dans les prix des produits de la ferme, aussi au coût des instruments aratoires.

Le Pacifique Canadien veut remédier à la situation et venir en aide aux milliers de fermiers de l'Ouest qui lui sont débiteurs en étendant sur une période de trente-quatre années le paiement de ce qu'ils lui doivent encore.

Le Pacifique Canadien maintiendra ce programme aussi pour les nouveaux colons qui nous arriveront sans doute à la suite d'offres aussi raisonnables.

Cette nouvelle politique, on l'espère fortement, sera un puissant facteur dans le redressement des conditions économiques difficiles d'aujourd'hui et elle contribuera beaucoup à redonner confiance aux fermiers de l'Ouest.

C'est une politique d'un intérêt national, qui est appelée à stimuler la colonisation de l'Ouest et à bénéficier au pays tout entier tout autant qu'à nos compagnies de transport qui en ont besoin.

Ce bon patriotisme du Pacifique Canadien sera sans doute suivi par d'autres compagnies qui détiennent des lots dans l'Ouest canadien; et nous pouvons espérer que cette coopération de tous aidera efficacement le Canada à résoudre le plus vital de ses problèmes: l'immigration.

Il faut féliciter le Pacifique Canadien de sa nouvelle et généreuse politique et lui souhaiter ardemment tout le succès qui devrait la couronner.

## Surveillez vos pas

La semaine de la prévention des accidents commence demain à Montréal.

Suivons donc le conseil qui est donné: regardez, écoutez, surveillez vos pas. De cette façon, on n'aura pas à déplorer de nouveaux malheurs.

## Plantons des arbres

Pour la première fois depuis 1915, les autorités municipales viennent de voter un crédit pour la plantation d'arbres à Montréal et pour procéder à la toilette de nos parcs.

C'est une heureuse mesure, car nous ne ferons jamais assez pour l'embellissement de la métropole.

## Nouveau malheur

Un terrible incendie vient de détruire l'asile Saint-Joseph, de Baie-Saint-Paul, où les Soeurs Franciscaines de Marie hébergeaient environ trois cents enfants.

C'est une perte d'environ \$100,000 que l'on a à déplorer et qui sera une dure épreuve pour ces dévouées religieuses qui peuvent être assurées de notre très vif sympathie.



## C'est Une Affaire D'Or

Trop souvent hélas! les EPARGNES, trompées par le mirage de profits prodigieux, vont s'engouffrer dans des entreprises risquées ou suspectes sinon fictives.

Prenez la résolution d'éviter les spéculations aventureuses. Rappelez-vous ce dicton:

## Gros Intérêt! Petite Garantie!

Avant de faire un placement, consultez un homme averti en qui vous avez une entière confiance.

## LA BANQUE D'EPARGNE

de la Cité et du District de Montréal

LA GRANDE BANQUE DES TRAVAILLEURS

Bureau principal et seize succursales à Montréal

A. P. LESPERANCE, GERANT GENERAL

## NOUVELLES DES CHEMINS DE FER

### PACIFIQUE CANADIEN

Service des trains d'été  
Des changements complets dans l'horaire des trains de voyageurs entreront en vigueur, dimanche le 13 mai. A partir de ce jour, le service complet entre Montréal et les endroits ci-dessous indiqués sera le suivant, (l'heure donnée est l'heure solaire c'est-à-dire une heure plus tard que l'heure de l'économie de la lumière du jour.)

### MONTREAL - NEWPORT - BOSTON PORTLAND

Vers le Sud

Les trains quitteront Montréal gare Windsor aux heures suivantes: 9.05 a.m., tous les jours, No 212, pour Newport et Boston arrivant aux principales gares seulement et arrivant à Boston à 8.00 p.m., le dimanche et à 9.05 p.m., les jours de semaine. Wagon-salon-buffet de Montréal à Boston. Raccordement à Farnham pour Stanbridge, St-Hyacinthe et St-Guillemme, aussi tous les jours, dimanche excepté, à North-Troy pour Bolton et Eastman et à St-Johnsbury, pour Portland Me.

5.20 p.m., tous les jours, dimanche excepté, No 214 pour Newport, arrivant à toutes les gares. 8.00 p.m., tous les jours, No 210 pour Newport et Boston, n'arrivant qu'aux principales gares et arrivant à Boston à 8.00 a.m. Wagon-lits de Montréal à Boston.

Vers le Nord  
Les trains arriveront à Montréal, gare Windsor aux heures suivantes: 7.35 a.m., tous les jours, No 209 venant de Boston et Newport, quittant Boston à 7.30 p.m., et n'arrivant qu'aux principales gares. Wagon-lits de Boston à Montréal. 12.10 p.m., tous les jours, dimanche excepté, No 213 venant de Newport, arrivant à toutes les gares. 8.30 p.m., tous les jours, No 211, venant de Boston et Newport, quittant Boston à 9.00 a.m., n'arrivant qu'aux principales gares. Wagon-salon-buffet de Boston à Montréal. Raccordement tous les jours, dimanche excepté à St-Johnsbury avec le train quittant Portland, Me., à 8.45 a.m., et à Enlaurga pour les voyageurs venant de Knowlton et Bromé.

### MONTREAL - KNOWLTON - SHERBROOKE - ST-JEAN N.B.

Vers l'Est  
Les trains quitteront Montréal, gare Windsor, aux heures suivantes: 8.30 a.m., tous les jours, No 202, pour Sherbrooke, arrivant à toutes les gares et arrivant à Sherbrooke à 12.20 p.m. Raccordement à Foster, pour Knowlton, Sutton, Waterloo et Drummondville. 11.45 a.m., samedi seulement, No 216 pour Foster, via Knowlton, arrivant à toutes les gares. 11.45 a.m., dimanche seulement, No 218 pour Waterloo via Knowlton,

arrivant à toutes les gares. 12.45 p.m., No 40 tous les jours pour Megantic et tous les jours, samedi excepté pour St-Jean, N.-B., arrivant aux principales gares de Montréal à Sherbrooke et à toutes les gares de Sherbrooke à Megantic, arrivant à Sherbrooke à 3.55 p.m., et à St-Jean, N.-B., à 5.15 a.m., le lendemain (tous les jours, dimanche excepté). Wagon-lits de Montréal à St-Jean, N.-B. Wagon-salon-café, de Montréal à Megantic.

4.20 p.m., tous les jours, dimanche excepté, No 204 pour Sherbrooke, arrivant aux principales gares de Montréal à Farnham et à toutes les gares de Farnham à Sherbrooke, arrivant à Sherbrooke à 7.50 p.m. Raccordement à Farnham pour Stanbridge, St-Hyacinthe, et St-Guillemme; à Foster pour Knowlton, Sutton, Waterloo et Drummondville et à Eastroy pour Windsor Mills.

7.00 p.m., tous les jours, No 16 pour St-Jean, N.-B., n'arrivant qu'aux principales gares et arrivant à Sherbrooke à 10.15 p.m., et à St-Jean, N.-B., à 11.15 a.m., le lendemain. Wagon-lits de Montréal à St-Jean, N.-B. Wagon-salon-café, de Montréal à Sherbrooke.

Vers l'Ouest  
Les trains arriveront à Montréal, gare Windsor, aux heures suivantes: 7.55 a.m., tous les jours, No 15, venant de St-Jean, N.-B., quittant St-Jean à 3.00 p.m., la veille, et Sherbrooke à 4.45 a.m., n'arrivant qu'aux principales gares. Wagon-lits de St-Jean, N.-B., à Montréal. Wagon-salon-café de Sherbrooke à Montréal.

11.30 a.m., tous les jours, dimanche excepté, No 201 venant de Sherbrooke, quittant Sherbrooke à 8.00 a.m., arrivant à toutes les gares de Sherbrooke à Farnham et aux principales gares, de Farnham à Montréal. Raccordement à Eastroy pour les voyageurs de Windsor Mills; à Foster pour ceux de Drummondville, Waterloo, Sutton et Knowlton et à Farnham pour ceux de St-Guillemme, St-Hyacinthe et Stanbridge.

12.20 p.m., No 39 tous les jours venant de Megantic et tous les jours, lundi excepté, venant de St-Jean, N.-B., quittant St-Jean à 6.15 p.m., la veille, et Sherbrooke à 9.05 a.m., arrivant à toutes les gares de Megantic à Sherbrooke et aux principales, de Sherbrooke à Montréal. Wagon-lits de St-Jean, N.-B., à Montréal. Wagon-salon-café de Megantic à Montréal.

5.15 p.m., samedi seulement, No 215 venant de Foster à 2.50 p.m., via Enlaurga, arrivant aux principales gares au-delà de Farnham. 6.50 p.m., tous les jours, dimanche excepté, No 203, venant de Sherbrooke, quittant Sherbrooke à 3.05 p.m., arrivant à toutes les gares. Raccordement à Eastroy pour les voyageurs de North-Troy; à Foster, pour les voyageurs de Drummondville, Waterloo, Sutton et Knowlton et à Farnham pour ceux de St-Guillemme, St-Hyacinthe et Stanbridge.

8.10 p.m., dimanche seulement, No 217 venant de Waterloo, via Adamsville, arrivant à toutes les gares. 9.15 p.m., dimanche seulement, No 205 venant de Sherbrooke, via Knowlton quittant Sherbrooke à 5.30 p.m., via Knowlton, arrivant à toutes les gares de Sherbrooke à Farnham et aux principales de Farnham à Montréal.

### CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Le Continental Limité

A partir du 13 mai, le Continental Limité quittera Montréal (gare Bonaventure) à 10.00 p.m. (heure normale) au lieu de 9.00 p.m., pour Ottawa, North Bay, District de Cob. It., Cochrane, Winnipeg, Saskatoon, Edmonton et Vancouver. Ce train se rend directement de Montréal à Vancouver et offre au public voyageur tout le confort voulu.

Les wagon-lits, avec de grands lits confortables, compartiments et salon sont du dernier modèle, éclairés à l'électricité. Le wagon-observatoire est muni de magazines populaires et d'une belle bibliothèque garnie de beaux et intéressants livres de lecture. Le service du wagon-restaurant est insurpassable. Pour lits, billets et autres renseignements s'adresser aux agents du Chemin de fer National du Canada ou au bureau des billets de la ville No 230 rue St-Jacques, tél. Main 3620 32-2-g.

### CHEMIN DE FER NATIONAL CANADIEN

Service amélioré entre Montréal et Québec

On annonce au Chemin de fer National Canadien qu'à partir de dimanche le 13 mai, le train qui quitte maintenant Montréal à 4.45 p.m., tous les jours pour Québec par le pont, quittera la gare Bonaventure à 9.45 a.m., tous les jours, arrivant à Québec (gare du Palais) à 2.30 p.m. Au retour, ce train quittera Québec, la semaine, à 1.20 p.m., et arrivera à Montréal (gare Bonaventure) à 6.05 p.m.; le dimanche ce train quittera la gare du Palais à 4.45 p.m., et arrivera à Montréal à 9.30 p.m.

L'équipement de ces trains est des plus modernes: wagons ordinaires, wagon-salon et wagon-buffet du dernier modèle. A partir du 11 juin, ce train se rendra de Montréal à Murray Bay sans changement.

Ce service ajouté aux trains de nuit qui partent de Montréal (gare Bonaventure) à 11.30 p.m., tous les jours, pour Québec, et de Québec, (gare du Palais) à 11.45 p.m., tous les jours pour Montréal, fournira aux voyageurs du National Canadien entre Montréal et Québec, un service supérieur et commode.

Sur les trains de nuit il y a des wagon-lits modernes avec compartiments et salon-lit, éclairés à l'électricité.

A partir de vendredi, le 15 juin, un wagon-lit avec salon voyageur directement, le vendredi, entre Montréal et Murray Bay sur le train qui quitte Montréal (gare Bonaventure) à 11.30 p.m.

### CHEMIN DE FER NATIONAL CANADIEN

Wagon-lits direct entre Montréal et Chicoutimi. Wagon Salon-Buffet entre Montréal et Rivière-a-Pierre

A partir de lundi le 14 mai, et chaque lundi, jeudi et samedi subséquents, le National Canadien fera circuler un wagon-lit avec salon entre Montréal (gare de la rue Ste-Catherine-est) et Chicoutimi, quittant Montréal sur le train No 16 à 4.15 p.m., et arrivant à Chicoutimi le matin suivant, à 8.30 a.m. Au retour, ce wagon-lit quittera Chicoutimi sur le train No 24, le dimanche, le mardi et le jeudi à 8.00 p.m., et arrivera à Montréal sur le train No 15 à 1.45 p.m., le jour suivant.

Un wagon-salon-buffet circulera sur le train de 4.15 p.m., tous les jours excepté le dimanche, jusqu'à Rivière-a-Pierre. Au retour, il quittera Rivière-a-Pierre à 7.45 a.m., tous les jours excepté le dimanche, arrivant à Montréal à 1.45 p.m.

Pour réserves de lits, fauteuils et tout renseignement s'adresser à tout agent du Chemin de fer National Canadien ou au bureau des billets en ville, 230 rue Saint-Jacques, téléphone Main 3620, ou à la gare de la rue Ste-Catherine-est, Isalle 141. 32-2-g.

### CHEMIN DE FER NATIONAL

Service de trains du dimanche Montréal-Hemmingford-Huntingdon

A partir du 13 mai, le chemin de fer National fera circuler un train le dimanche seulement pour Huntingdon et les gares intermédiaires, quittant Montréal à 7.15 a.m.

Au retour, ce train quittera Huntingdon à 6.05 p.m., pour arriver à Montréal à 8.25 p.m.

Les dimanches un train quittera Montréal à 7.35 a.m., pour Hemmingford et les gares intermédiaires. Au retour, ce train quittera Hemmingford à 6.35 p.m., pour arriver à Montréal à 8.10 p.m. 33-1-g.

### ANIMÉS À CORRESPONDRE

avec cultivateur qui voudrait vendre sa ferme. Donnez détails et prix exigés. John J. Black, Chippewa Falls, Wis. cons. 23-PANT-23-19

### REPARATIONS D'ORNEMENTS D'EGLISES

Confiez-nous vos réparations d'ornement en cuivre de toute sorte. Satisfaction absolue. TOUS LES DESSINS FOURNIS GRATUITS

### LES OUVRAGES D'ART EN CUIVRE LIMITEE

247 RUE SANGUINET 141, Est 143

PAGE FEMININE

REGRET DE LUNE

Un regret charmant tombe de la lune. L'as-tu vu tomber, Là-bas, où parfois les flots sous la dune Semblent succomber? Prenons le regret de la lune vite Dans notre bateau; La rame frémit, la voile palpite Comme un coeur d'oiseau. Et quand nous serons bien loin de la dune, Bien loin sur la mer, Tombe dans les flots, regret de la lune, Comme un pleur amer!

Hélène VACARESCO.

SOUS LA TYRANNIE DES POETES

Une intéressante enquête de M. Ernest Prévost, dans "Figaro" attirerait l'attention du public sur ce point: est-il matériellement possible à un écrivain de vivre sans exercer un autre métier? Pour les poètes, tout au moins, la question semble irrémédiablement réglée; on ne peut pas vivre de ses rimes.

Malgré tout, il y eut un temps où d'innombrables poètes, non seulement se livraient à l'écriture, mais réalisèrent de véritables succès financiers; et c'était en Irlande, dans les premiers siècles de notre ère chrétienne. Les poètes irlandais n'ont jamais, au cours de leur existence, connu la pauvreté; ils vivaient dans l'aisance, et leurs œuvres étaient très appréciées.

Les poètes irlandais n'ont jamais, au cours de leur existence, connu la pauvreté; ils vivaient dans l'aisance, et leurs œuvres étaient très appréciées. Ils étaient considérés comme des hommes importants, et leurs œuvres étaient très appréciées.

Les poètes irlandais n'ont jamais, au cours de leur existence, connu la pauvreté; ils vivaient dans l'aisance, et leurs œuvres étaient très appréciées. Ils étaient considérés comme des hommes importants, et leurs œuvres étaient très appréciées.

Les poètes irlandais n'ont jamais, au cours de leur existence, connu la pauvreté; ils vivaient dans l'aisance, et leurs œuvres étaient très appréciées. Ils étaient considérés comme des hommes importants, et leurs œuvres étaient très appréciées.

Les poètes irlandais n'ont jamais, au cours de leur existence, connu la pauvreté; ils vivaient dans l'aisance, et leurs œuvres étaient très appréciées. Ils étaient considérés comme des hommes importants, et leurs œuvres étaient très appréciées.

Les poètes irlandais n'ont jamais, au cours de leur existence, connu la pauvreté; ils vivaient dans l'aisance, et leurs œuvres étaient très appréciées. Ils étaient considérés comme des hommes importants, et leurs œuvres étaient très appréciées.

Les poètes irlandais n'ont jamais, au cours de leur existence, connu la pauvreté; ils vivaient dans l'aisance, et leurs œuvres étaient très appréciées. Ils étaient considérés comme des hommes importants, et leurs œuvres étaient très appréciées.

Les poètes irlandais n'ont jamais, au cours de leur existence, connu la pauvreté; ils vivaient dans l'aisance, et leurs œuvres étaient très appréciées. Ils étaient considérés comme des hommes importants, et leurs œuvres étaient très appréciées.

Les poètes irlandais n'ont jamais, au cours de leur existence, connu la pauvreté; ils vivaient dans l'aisance, et leurs œuvres étaient très appréciées. Ils étaient considérés comme des hommes importants, et leurs œuvres étaient très appréciées.

un poète; le recevant dans son palais, il ne lui avait donné qu'une petite chambre et, à l'heure du repas, il ne lui avait offert que quelques gâteaux desséchés. L'aède, fort irrité de l'outrage qu'en sa personne le roi adressait à toute la tribu des poètes, lança contre l'avarice du monarque une violente satire. Or, le peuple lui aussi se plaignait de la parcimonie de son souverain. "Les couteaux n'étaient point gras, disait-on, lorsqu'on quittait sa table et l'haléine de ses invités ne sentait point fortement la bière à ses banquettes." A l'appel du poète, le peuple se souleva et Brés dut prendre le chemin de l'exil.

D'où venait cette puissance des poètes? D'abord de ce qu'ils étaient inspirés du ciel, mais aussi de ce qu'ils savaient composer pour les chefs de famille de magnifiques généalogies où leurs exploits et ceux de leurs ancêtres se trouvaient exaltés.

Eux seuls pouvaient rédiger d'aussi solennelles pièces d'état civil et les réciter avec fougue devant le peuple assemblé. Ils savaient aussi célébrer l'hospitalité et la générosité de leurs bienfaiteurs. On raconte que, dans certaines fêtes, le poète apparaissait précédé d'un vase destiné aux dons volontaires et que soutenaient des chaînes fixées elles-mêmes aux pointes de neuf lances que neuf seigneurs amis dressaient en son honneur. L'importance des dons variait suivant le mérite des poètes qui étaient répartis en quatre catégories suivant leurs talents et aussi suivant le nombre d'années de travail et de méditation qu'ils avaient consacrées à leur sacerdoce.

Les meilleurs — dit dans son "Histoire de la Race Irlandaise", M. Macmanus, auquel j'emprunte beaucoup de ces renseignements — avaient droit pour un poème, à trois vaches laitières; les plus mauvais devaient se contenter d'un veau. Au dixième siècle encore, le poète Mac Corae, lorsqu'il prit congé de Muirneoy, roi de Connaught, reçut de lui un échequier, une coupe de grande valeur, cinquante vaches laitières et trente étalons. Virent nos poètes rencontrer chez les éditeurs qui sont les rois d'aujourd'hui un accueil aussi sympathique!

Quelques-uns prenaient en leur argueil un plaisir pervers à réclamer davantage; un satiriste d'Ulster, en visite chez le roi de Leinster qui était borgne, exigea de lui son oeil unique comme cadeau; le monarque, pourtant, était venu, avec d'immenses présents, le saluer dès qu'il avait franchi la frontière de son royaume. Nous avons dit que les rois craignaient la puissance satirique des poètes; ils les redoutaient aussi parce qu'ils les estimaient un peu magiciens. Les vers satiriques d'un poète irrité pouvaient, paraît-il, faire surgir des ampoules sur le visage de l'adversaire. Un poète menaçait le roi Mongan qui lui donnait un démenti de "lancer son chant sur ses yeux, si bien qu'on ne pourrait plus désormais y prendre aucun poisson et de chanter sur ses bois, si bien qu'ils ne produiraient plus aucun fruit." Et Mongan, pour le calmer, de lui promettre la valeur de trois fois sept servantes, puis de lui offrir toutes ses terres, tout enfin, ex-

cepté sa liberté. On s'explique que, las de pareilles humiliations le roi Cuchullain, malgré l'énormité du crime, ait fini par assassiner un poète par trop exigeant.

Ce fut cependant le peuple qui, avant les rois, s'insurgea contre la tyrannie des poètes, tyrannie vraiment intolérable car, insatiables, les poètes demandaient toujours plus de vaches, plus de veaux et plus d'étalons. Comme le métier était bon, le nombre des poètes allait croissant, ils étaient devenus, dit-on, aussi parasites qu'autoritaires et les travailleurs manuels supportaient difficilement leur hégémonie; ce qui se comprend aisément, surtout s'il est vrai, comme dit M. Macmanus, que "plus d'un tiers des hommes d'Irlande étaient alors adonnés aux sciences improductives."

Sous le règne de Conor Mac Nessu, il se produisit de véritables soulèvements antipoétiques, et "Conor assembla douze cents poètes, dit-on, dans ses domaines privés et il les protégea là pendant sept ans, jusqu'à ce que la colère du peuple s'étant calmée, il fut possible aux poètes de se répandre une fois de plus à travers l'Irlande." Mais d'autres soulèvements antipoétiques encore se produisirent et la puissance des poètes en Irlande mourut d'avoir été un moment trop absolue.

Charles CHASSE.

Causerie Médicale

Le Rhumatisme

"Devinez de que c'est, ma fille, que la chose du monde qui vient le plus vite et s'en va le plus lentement; qui vous fait approcher le plus près de la convalescence et vous en retire le plus loin; qui vous fait tout à la fois le plus agréable et vous empêche d'en jouir? Ne sauriez-vous le deviner? Jetez-vous votre langue aux chiens? C'est le rhumatisme..."

Malgré les progrès de la thérapeutique, cette boutade de la grande Marquise à Mme de Grignan est toujours exacte. S'il est une entité pathologique ondoyante, et diverse, c'est bien celle-là. Les causes occasionnelles du rhumatisme sont toutes celles qui portent entrave au bon fonctionnement de la peau: le froid humide, les variations atmosphériques, le logement malsain, dans les maisons trop nouvellement bâties, le vêtement mal compris ou insuffisant, provoquant ainsi des manifestations rhumatismales.

Ce sont surtout les tissus organiques dont la vitalité est affaiblie et les régions qui fatiguent le plus — genoux, chevilles, membre supérieur droit — qui sont exposés de préférence à leurs atteintes.

Il n'est guère de maladie à allures plus variées que le rhumatisme: mais on peut affirmer que toutes ses variétés se trouvent réveillées par la saison printanière. Les anciens attribuaient ce réveil aux perturbations des perspirations sudorales; les fonctions de la peau, stimulées par les premières chaleurs, se troubleraient sous l'action d'une "vicissitude" atmosphérique quelconque et le rhumatisme serait engendré par cette "répercussion" de matériaux destinés à l'élimination. Aujourd'hui, les théories changent: le rhumatisme, au moins dans sa forme aiguë articulaire, ne serait autre chose qu'une maladie infectieuse fébrile, dont les bacilles pathogènes — d'ailleurs inconnus — entraveraient dans l'organisme par la voie amygdalienne; c'est pour cela — non pas que votre fille est muette — c'est pour cela que l'attaque aiguë rhumatismale est fréquemment précédée d'angine, observation faite par tous les cliniciens.

En dehors de ses complications sur le coeur, et plus rarement sur la pièvre, le rhumatisme articulaire aigu est surtout dangereux par la fièvre intensive et la sérieuse anémie qu'il détermine. De plus, pendant l'attaque, le sang se charge de fibrine et reste ainsi une sorte de source de prédispositions aux douleurs rhumatismales ultérieures — formes subaiguës, ou la souffrance est peut-être moins exquise, mais tout aussi mobile et d'avantage rebelle.

Le traitement de la crise aiguë réside dans une alimentation légère composée d'œufs à la coque, bouillies de céréales, panades légères, un peu de bon vin de quinquina. Comme boisson, le lait est la meilleure des tisanes éliminatrices. On l'additionne de 2 grammes de salfate de soude et 5 grammes de bicarbonate par litre: le fribricant doit évidemment être trois litres par jour, qui recèlent le remède spécifique de son arthrite aiguë. Si la soif est encore vive, j'ajoute quelques tasses de décoction d'ephedra vulgaris, plante populaire contre le rhumatisme. En cas de constipation j'ai recours au phosphate de soude, dose de 30 grammes. Localement, je fais, trois fois par jour, sur les articulations engorgées, des onctions douces au moyen du mélange:

Huile de ricin 150.  
Liniment de Rosen 75.  
Acide salicylique 15.  
Essence de wintergreen 10.  
Agiter avant de s'en servir.

et je recouvre d'épaisse couches d'ouate les parties frictionnées. Pour éviter les rechutes aiguës, il est bon de continuer le salfate de soude à faible dose. Cette médication a la propriété de débarrasser le liquide sanguin. Lorsque la convalescence est franchement établie, je conseille l'emploi de l'huile de foie de

POUR CELLE QUI AIME L'EQUITATION



Voici un très joli costume d'équitation genre tailleur que Madame ou Mademoiselle aimeraient revêtir pour la promenade à cheval, maintenant que les beaux jours ensoleillés nous sont revenus.

morue, de l'iodure de fer et de l'arséniate de strychnine (2 à 5 milligrammes par jour).

LA MODE

Blous - Lingerie

Nous sommes arrivées à l'époque où le règne du tailleur commence. Chacune de nous l'affectionne; il découpe les lignes de la fine silhouette et lui prête une allure plus vive et plus pimpante. Ce qui nous occupe, dès à présent, c'est le choix de la blouse. J'en ai vu tant et tant de ravissantes, qu'être obligée de choisir me désolait. Peut-être mes lectrices trouveront-elles à leur gré quelques-uns des modèles que je vais essayer de leur décrire?

Tout d'abord, mon attention a été attirée par une blouse de piqué blanc, très longue, étroitement ceinturée sur les hanches et brodé de larges initiales de soie noire, au-dessous du col terminé en pointe; cette blouse avait grande allure. Les initiales peuvent être remplacées par un écusson entourant quelque motif chinois ou japonais; petite note originale, qui sera, je crois, très appréciée.

Des casques de toutes sortes ont fixé mon regard, combinant heureuses de couleurs, empruntant les tons vifs et panachés des cachemires soyeux, des crêpes imprimés, des alpagnes brodés.

Remarqué également des blouses tombant assez bas sur la jupe; ils se font en crêpe Korriggan, et se complètent d'une bordure de crêpe uni; aussi, des crêpes Nizam, des broches, puis encore des tuniques de tulle où se joue la dentelle seyante. Puis, des blouses de crêpes perlés, lames d'acier et d'or, des crêpes unis jade, corail, bouton d'or, cerise, dont l'uniformité est relevée par un mouchoir de soie, aux tons bigarrés, noué sur les frères épaules, tandis qu'une écharpe de même teinte ceinture gracieusement la finesse des hanches. Blouses simples ou habillées, toutes plaisent par leur jolie allure et leur fraîcheur.

Une nouveauté dans l'allure des manches: le poignet se forme de volants s'emboitant l'un dans l'autre, ou d'un souflet volant, allant et s'élevant vers le coude. Le blanc aura une place favorite parmi les blouses nouvelles. Sa douce monotonie servira de contraste aimable à l'orgie des teintes vives déployées depuis quelque temps — débauche heureuse, du reste, et qui réjouit nos yeux par la riante lumière de ses fantaisies.

Si vous le voulez bien, nous ferons maintenant une incursion dans le domaine de la lingerie? Nous verrons les déshabillés gracieux, que vous revêtrez à l'heure où s'allument les lampes, pour reposer la vue de ceux qui rentrent au logis, harassés et las, car, coquettes, nous devons l'être, d'avantage "à l'home" que dans la rue. Tel déshabillé délicieux que j'ai vu dernièrement, entourant la taille encore lisse d'une toute jeune maman. Elle était jolie à soupirer dans les plis de crêpe de Chine bleu tendre, l'attache du cou paraissait plus fine encore, émergent du grand col tout bordé de plumes de coq teintes du même ton bleuté. D'adorables liseu-

Aussi, des combinaisons de jersey de soie, pratiques et faciles à porter.

MICHELINE.

RECETTES

Homard à l'américaine. — Couper un homard vivant, le plus frais possible; le sauter à l'huile d'olive à feu très vif; saupoudrer d'oignons et d'échalotes hachés. Quand l'oignon prend le goût du roussi, y verser un bon verre de cognac, et quelques minutes après mouiller le homard avec un demi-litre de cognac, une bonne cuillerée de tomate en purée, 1 demi-demi de bonne sauce espagnole, un fort assaisonnement, ne pas oublier une pincée de cayenne, un bouquet garni; faites réduire à plein feu; la sauce doit être très courte. Le homard à l'américaine ne doit se faire qu'au moment de le manger, pour ne pas s'exposer à ce qu'il grillonne sur le feu. Quinze à vingt minutes suffisent grandement.

Mayonnaise pour salades, viandes froides, restes de poisson. — Contrairement à ce qui se fait d'habitude, la sauce mayonnaise doit se préparer dans une place tiède au lieu de se faire au frais. Pour en assurer la réussite, on opère comme suit: Mettre un jaune d'œuf dans une assiette creuse. L'asperger de deux cuillerées d'eau bouillante. Au bout de trois minutes, soutirer l'eau et travailler vivement le jaune d'œuf avec une fourchette en bois, en y incorporant goutte à goutte trois cuillerées d'huile d'olive. Si la sauce doit être plus copieuse, on compte un jaune d'œuf par trois cuillerées d'huile. Préparée à chaud, la mayonnaise s'épaissit vite; il ne faut que quelques minutes au lieu du quart-d'heure traditionnel. On assaisonne ensuite et on y ajoute une demi-cuillerée de bon vinaigre ou du citron.

Charlotte à la portugaise. — Cuissez des pommes comme pour une marmelade; battez un demi-litre de crème de Chantilly. Montez des biscuits à la cuiller à l'intérieur d'un moule uni, de manière à former une timbale; foncez également le moule avec une couronne de biscuits. Déposez au fond une couche de marmelade épaisse, une couche de crème de Chantilly et une couche de pommes. Tenez deux heures sur glace. Dresser sur serviette au dernier moment.

Province de Québec, District de Montréal. — COUR DE CIRCUIT — 3524 — La Cité d'Outremont, Corporation légalement constituée ayant son principal établissement dans la Cité d'Outremont, dit district, demanderesse, contre J. C. Walsh, autrefois de la Cité de Montréal, maintenant résident dans la Cité de New York, Etat de New York, E. U. A., Défendeur.

Province de Québec, District de Montréal. — COUR SUPPLÉMENTAIRE — 3814 — Jans Langlois & Co Ltée, vs Dame Le Roumier Le 21ème jour de mai 1923. A 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la Défenderesse au No. 280 rue Principale, en la Cité de St-Laurent, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite Défenderesse en suite de cette cause, consistant en vitrines, caisses enregistrees, se balance, marchandises sèches, etc. Conditions: argent comptant. Ed. DESROCHES. H. C. S. 22-1

Province de Québec, District de Montréal. — COUR SUPPLÉMENTAIRE — 3814 — Jans Langlois & Co Ltée, vs Dame Le Roumier Le 21ème jour de mai 1923. A 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la Défenderesse au No. 280 rue Principale, en la Cité de St-Laurent, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite Défenderesse en suite de cette cause, consistant en vitrines, caisses enregistrees, se balance, marchandises sèches, etc. Conditions: argent comptant. Ed. DESROCHES. H. C. S. 22-1

Province de Québec, District de Montréal. — COUR SUPPLÉMENTAIRE — 3814 — Jans Langlois & Co Ltée, vs Dame Le Roumier Le 21ème jour de mai 1923. A 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la Défenderesse au No. 280 rue Principale, en la Cité de St-Laurent, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite Défenderesse en suite de cette cause, consistant en vitrines, caisses enregistrees, se balance, marchandises sèches, etc. Conditions: argent comptant. Ed. DESROCHES. H. C. S. 22-1

Province de Québec, District de Montréal. — COUR SUPPLÉMENTAIRE — 3814 — Jans Langlois & Co Ltée, vs Dame Le Roumier Le 21ème jour de mai 1923. A 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la Défenderesse au No. 280 rue Principale, en la Cité de St-Laurent, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite Défenderesse en suite de cette cause, consistant en vitrines, caisses enregistrees, se balance, marchandises sèches, etc. Conditions: argent comptant. Ed. DESROCHES. H. C. S. 22-1

Province de Québec, District de Montréal. — COUR SUPPLÉMENTAIRE — 3814 — Jans Langlois & Co Ltée, vs Dame Le Roumier Le 21ème jour de mai 1923. A 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la Défenderesse au No. 280 rue Principale, en la Cité de St-Laurent, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite Défenderesse en suite de cette cause, consistant en vitrines, caisses enregistrees, se balance, marchandises sèches, etc. Conditions: argent comptant. Ed. DESROCHES. H. C. S. 22-1

Province de Québec, District de Montréal. — COUR SUPPLÉMENTAIRE — 3814 — Jans Langlois & Co Ltée, vs Dame Le Roumier Le 21ème jour de mai 1923. A 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la Défenderesse au No. 280 rue Principale, en la Cité de St-Laurent, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite Défenderesse en suite de cette cause, consistant en vitrines, caisses enregistrees, se balance, marchandises sèches, etc. Conditions: argent comptant. Ed. DESROCHES. H. C. S. 22-1

Province de Québec, District de Montréal. — COUR SUPPLÉMENTAIRE — 3814 — Jans Langlois & Co Ltée, vs Dame Le Roumier Le 21ème jour de mai 1923. A 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la Défenderesse au No. 280 rue Principale, en la Cité de St-Laurent, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite Défenderesse en suite de cette cause, consistant en vitrines, caisses enregistrees, se balance, marchandises sèches, etc. Conditions: argent comptant. Ed. DESROCHES. H. C. S. 22-1

Province de Québec, District de Montréal. — COUR SUPPLÉMENTAIRE — 3814 — Jans Langlois & Co Ltée, vs Dame Le Roumier Le 21ème jour de mai 1923. A 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la Défenderesse au No. 280 rue Principale, en la Cité de St-Laurent, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite Défenderesse en suite de cette cause, consistant en vitrines, caisses enregistrees, se balance, marchandises sèches, etc. Conditions: argent comptant. Ed. DESROCHES. H. C. S. 22-1

Province de Québec, District de Montréal. — COUR SUPPLÉMENTAIRE — 3814 — Jans Langlois & Co Ltée, vs Dame Le Roumier Le 21ème jour de mai 1923. A 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la Défenderesse au No. 280 rue Principale, en la Cité de St-Laurent, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite Défenderesse en suite de cette cause, consistant en vitrines, caisses enregistrees, se balance, marchandises sèches, etc. Conditions: argent comptant. Ed. DESROCHES. H. C. S. 22-1

Province de Québec, District de Montréal. — COUR SUPPLÉMENTAIRE — 3814 — Jans Langlois & Co Ltée, vs Dame Le Roumier Le 21ème jour de mai 1923. A 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la Défenderesse au No. 280 rue Principale, en la Cité de St-Laurent, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite Défenderesse en suite de cette cause, consistant en vitrines, caisses enregistrees, se balance, marchandises sèches, etc. Conditions: argent comptant. Ed. DESROCHES. H. C. S. 22-1

Province de Québec, District de Montréal. — COUR SUPPLÉMENTAIRE — 3814 — Jans Langlois & Co Ltée, vs Dame Le Roumier Le 21ème jour de mai 1923. A 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la Défenderesse au No. 280 rue Principale, en la Cité de St-Laurent, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite Défenderesse en suite de cette cause, consistant en vitrines, caisses enregistrees, se balance, marchandises sèches, etc. Conditions: argent comptant. Ed. DESROCHES. H. C. S. 22-1

Province de Québec, District de Montréal. — COUR SUPPLÉMENTAIRE — 3814 — Jans Langlois & Co Ltée, vs Dame Le Roumier Le 21ème jour de mai 1923. A 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la Défenderesse au No. 280 rue Principale, en la Cité de St-Laurent, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite Défenderesse en suite de cette cause, consistant en vitrines, caisses enregistrees, se balance, marchandises sèches, etc. Conditions: argent comptant. Ed. DESROCHES. H. C. S. 22-1

Province de Québec, District de Montréal. — COUR SUPPLÉMENTAIRE — 3814 — Jans Langlois & Co Ltée, vs Dame Le Roumier Le 21ème jour de mai 1923. A 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la Défenderesse au No. 280 rue Principale, en la Cité de St-Laurent, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite Défenderesse en suite de cette cause, consistant en vitrines, caisses enregistrees, se balance, marchandises sèches, etc. Conditions: argent comptant. Ed. DESROCHES. H. C. S. 22-1

Province de Québec, District de Montréal. — COUR SUPPLÉMENTAIRE — 3814 — Jans Langlois & Co Ltée, vs Dame Le Roumier Le 21ème jour de mai 1923. A 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la Défenderesse au No. 280 rue Principale, en la Cité de St-Laurent, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite Défenderesse en suite de cette cause, consistant en vitrines, caisses enregistrees, se balance, marchandises sèches, etc. Conditions: argent comptant. Ed. DESROCHES. H. C. S. 22-1

CITE DE MONTREAL ROLES POUR AMELIORATIONS LOCALES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, nommé suivant les dispositions de l'article 450 de la charte de la cité, que les rôles de cotisation pour construction de pavages et d'expropriation dans les rues, avenues, ruelles et places publiques, suivantes, savoir:

PAVAGES BELANGER, de Christophe-Colomb à Drolet; ST-MAURICE, de St-Henri à Inspec-tour; NORMAND, de la rue Youville à la Place Youville; RUBEN au nord de la rue Ste-Catherine entre les rues de la Montagne et d'Orléans; CARRÉ VICTORIA, de St-Jacques à La-tour, côté ouest; ST-ANDRÉ, de Chertier à Roy; LAURIER, de Papineau à St-André; MAZARIN, de Jacques-Hertel à Jolicoeur.

EXPROPRIATIONS VILLENEUVE, à partir des anciennes limites de la Ville de St-Louis à la ligne de division entre les cadastres 1217 et 1218, quartier de St-André; BOURASSA, lots cadastre 1698, subdivisions 278 et 277; MONTÉSI, entre la rue de la Montagne et les limites nord-ouest de la Ville; EVERETTA, ouverture de la rue Everetta, entre les lignes sud-ouest des cadastres 1217 et 1218, quartier de Marie, et la rue Dorion.

ont été préparés et sont maintenant déposés en son bureau, Département des Estimateurs, à l'annexe de l'Hôtel de Ville, où ils peuvent être vus et examinés par les parties intéressées jusqu'à LUNDI, 21 MAI 1923, à midi.

Les contribuables ayant des plaintes à faire contre lesdites rôles, doivent produire leurs plaintes au bureau de la dite cité-dessus mentionnée et le LUNDI, 21 MAI 1923, à midi, à son bureau, à l'annexe de l'Hôtel de Ville, le soussigné entendra lesdites parties intéressées au sujet desdites plaintes.

J. HAMILTON FERRIS, Président, Bureau des Estimateurs, Annexe de l'Hôtel de Ville, Montréal, 5 mai 1923.

LE CANADA est le premier et le plus grand journal de la Province de Québec. Il est imprimé et publié par la Cité de Publication du Canada, Limitée, dont M. J. B. Larivière est le directeur-général, au bureau No. 71, rue Saint-Jacques.

Province de Québec, District de Montréal. — COUR SUPPLÉMENTAIRE — 3814 — Jans Langlois & Co Ltée, vs Dame Le Roumier Le 21ème jour de mai 1923. A 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la Défenderesse au No. 280 rue Principale, en la Cité de St-Laurent, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite Défenderesse en suite de cette cause, consistant en vitrines, caisses enregistrees, se balance, marchandises sèches, etc. Conditions: argent comptant. Ed. DESROCHES. H. C. S. 22-1

CHALOUPÉ ET YACHT VERCHERES. Veuillez vous rappeler quand vous voudrez avoir un chaloupe ou yacht qu'il n'y a pas de meilleure place qu'à la manufacture T. DESMARAIS & FILS Engr. VERCHERES. AUCUN ENTREPOT A MONTREAL. Satisfaction assurée. Demandez nos prix.

CE QUE CES FEMMES DISENT AUJOURD'HUI DES PILULES ROUGES A SON IMPORTANCE POUR TOUTES CELLES DONT LES FORCES SONT DISPARUES ET QUI SONT MALADES. Je souffrais de mauvaise digestion; j'étais nerveuse; souvent je me sentais suffoquée; des bouffées de chaleur me montaient à la tête ou bien j'étais prise de frisson. J'avais aussi des douleurs au coeur. De plus, j'étais bien affaiblie et il m'était impossible de travailler comme autrefois. J'ai consulté les médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine; j'ai pris des Pilules Rouges; les forces me sont revenues et tous mes maux se sont dissipés en peu de temps. — Mme Philias Bélanger, 317 rue Champlain, Montréal. J'étais bien faible, je me sentais toujours accablée, j'avais des douleurs de dos le matin en me levant, souvent dans la journée, j'avais des étourdissements. Les Pilules Rouges m'ont rendu la santé. Je les ai employées pendant plusieurs mois. Les forces me sont revenues peu à peu et ma santé s'est rétablie. Maintenant Mme HERCULE DUCHEMIN, des que je me 9, Blaisdale, Haverhill, Mass. Je sens plus faible, que le travail me fatigue plus qu'à l'ordinaire, j'ai immédiatement recours aux Pilules Rouges qui me remettent sans retard. — Mme Hercule Duchemin, 9 Blaisdale, Haverhill, Mass. J'ai pris des Pilules Rouges et j'en ai obtenu un excellent résultat. Grâce à leurs bons effets, ma santé est complètement rétablie maintenant; je mange bien, j'ai bon appétit et ma digestion se fait très bien. Je me sens plus forte que jamais. — Mme Léo Mercier, 338, 7ème avenue, Rosemont, Montréal. Consultations gratuites. — Les médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine donnent des consultations gratuites à toutes les femmes qui viennent les voir ou qui leur écrivent. Les Pilules Rouges se vendent 50 centins la boîte. Tous les pharmaciens et les marchands de remèdes les ont. Cependant si quelqu'un ne pouvait les trouver dans sa localité, nous les lui enverrons sur réception du prix. Compagnie Chimique Franco-Américaine, Ltée, 274, rue Saint-Denis, Montréal.

L'ART DE LA BRODERIE. No. 6012 — Très belle nappe, l'œuvre d'abondance, pouvant être établie en 3 verges de côté au moindre dimension. Avec ou sans feston. Patron sur papier décollable au carbone, port compris, coin 20; panier du milieu, 20; bande de feston avec coin, 15; centre, 15; initiales si désiré 15. Tout échantonné sur toile. L'avis, 3 verges de large sur 2 1/2 verges de large, port et assurance compris. 215.00 Sur pure toile blanche, 3 verges de long, sur 2 1/2 verges de large, port et assurance compris. 27.00 Sur pure toile française, bleu roué 3 verges sur 2 1/2 verges, port et assurance compris. 27.00 Les prix sont en peu ou en plus, les dimensions se sont ajustées. Grande feuille de papier carbone 15c, port compris. Petite feuille de papier carbone, bleu, blanc, rose ou noir, port compris. Se. la feuille 2 pour 15c. Il faut pour broder cette nappe, environ 1 doz. de coton N. 5. à 4 1/2 la doz. Échantillonnage par broderie française, \$1.00 en montant suivant l'importance du travail demandé. Avec un supplément de 2c nous nous rendons responsables des patrons envoyés par la poste, en cas de perte.



### LE CHEQUE N'ETAIT PAS A TITRE DE DEDIT

Le demandeur devait donc remplir son obligation avant de poursuivre

#### EFFET DES ARRÊS

Une offre avec laquelle on avait remis \$1,000. La production des titres

L'honorable juge Surveyer, siegent en Cour Supérieure, en renvoyant une action de J. A. Charon contre Dame Veuve Liza L'Escaudre de Carufel, discute plusieurs questions d'une grande importance relatives aux conséquences des conventions souscrites avec des arrhes et aux obligations assumées par les parties. Si c'est d'un consentement réciproque que le marché ne se fait pas, dit le juge, celui qui a reçu les arrhes doit les rendre. Venant au cas actuel dans lequel le demandeur voulait forcer la défenderesse à exécuter le contrat, le juge remarque: Le demandeur déclare qu'il a toujours été prêt à transporter à la défenderesse les propriétés mentionnées dans son offre d'achat, mais cette offre n'est pas suffisante; le demandeur était obligé de démontrer la perfection de son titre, d'offrir un titre à la défenderesse et de le consigner avec son action.

Le jugement contient encore plusieurs remarques intéressantes que nous rapportons plus bas.

Le demandeur réclamait \$1,000. Ses raisons reposaient sur une certaine entente qu'il alléguait survenue entre lui et la défenderesse. Le 25 octobre 1920, le demandeur avait offert à Mme de Carufel de lui vendre des meubles. Le 29 octobre, Mme de Carufel donnait son consentement, qu'elle accompagnait d'un chèque de \$1,000, à titre d'arrhes, disait le demandeur. Ceci s'était fait par l'entremise d'un nommé Joseph Levesque, et le 1er novembre suivant, le demandeur acceptait l'offre de la défenderesse.

Les difficultés commencèrent plus tard quand le chèque fut tiré sur la banque qui le refusa. Le demandeur déclarait qu'il avait toujours été prêt à transporter les immeubles de la défenderesse avait consenti d'acheter aux termes de son offre du 29 octobre, mais que cette dernière avait toujours refusé de donner suite à la transaction. De là sa réclamation.

A l'action, la défenderesse répondait par une inscription en droit et une défense. A l'appui de la première, elle alléguait que les faits ne donnaient pas ouverture aux droits réclamés, que le demandeur n'avait jamais offert les titres de la propriété pour les lui faire examiner, et que même si le chèque avait été donné comme arrhes, le demandeur devait remplir ses obligations avant de prendre des procédures.

Et dans sa défense, elle plaidait qu'en outre de ne pas avoir reçu l'acceptation du demandeur en date du 1er novembre 1920, elle avait notifié le demandeur, avant cette acceptation qu'elle révoquait et considérait comme nulle l'offre qu'elle avait faite le 29 octobre 1920, et que le demandeur avait consenti verbalement à considérer l'offre nulle et de nul effet.

Elle plaidait encore que le demandeur n'avait jamais protesté et que le chèque n'avait été donné que comme acompte.

Le juge Surveyer rejette l'inscription en droit: "Le demandeur dit qu'il allégué que le chèque qui fait la base de l'action lui a été remis à titre d'arrhes: les arrhes dans les procès de vente sont, à moins de preuve du contraire, un moyen de dédit (C. C. 1447; 6 Marcadé, sur art. 1599, in fine); dans la vente proprement dite, les arrhes peuvent servir, selon les circonstances de chaque espèce, soit un moyen de dédit, soit un indice de l'irrévocabilité de la convention (ibid. in fine); et toute obligation rend le débiteur passible de dommages en cas de contravention de sa part (1065 C. C.); le demandeur, alléguant le refus de la défenderesse d'acheter sa propriété, n'a pu, si les termes du contrat le lui permettent — ce qui est une question de fait — traiter le contrat comme résolu et réclamer le paiement de son chèque de la défenderesse soit à titre d'arrhes, soit à titre de dommages définits et liquidés."

"Le demandeur n'était pas tenu d'opter pour l'exécution du contrat par la défenderesse, qui seule entraînait l'exécution des obligations du demandeur; les alléguations de la défenderesse, si elles sont établies, sont suffisantes pour faire maintenir l'action. Ce sont les raisons de la Cour du maintien de l'inscription en droit.

L'honorable juge Surveyer fait des remarques non moins intéressantes sur le mérite de l'action qui est elle-même rejetée avec dépens. "Toutes les fois, dit-il, qu'il s'agit de reconnaître si une convention souscrite avec des arrhes peut être résolue à la volonté de l'une ou l'autre des parties, soit par la perte des arrhes, soit par la restitution du double de leur valeur, le seul point à examiner est celui de savoir si elles ont été données comme gage de l'exécution d'un marché irrévocablement accompli, ou si, au contraire, elles n'ont été stipulées que pour attribuer un caractère conditionnel et facultatif et que pour déterminer l'existence de la somme des dommages-intérêts, qui seraient dus en cas d'inexécution (Dijon, 15 janvier 1845; Dalloz 1845-2-9; Sirey 1846-2-163; 2 Pothol, No 1396; Baudry Lacantinerie, vente, No 86; 5 Aubry et Rau, 2e éd. p. 19, note 37, 40; Pandectes, 9e vol., p. 9 Vo. Arrhes, No 10; 6 Marcadé, Vente, No 22, in fine).

"Si c'est d'un consentement réciproque que le marché ne se fait pas, continue le juge, celui qui a reçu les arrhes doit les rendre. (Pothier, éd. Buzot, Vente, No 563; 7 Mignault, p. 107.)

L'offre de vente du demandeur, en date du 25 octobre 1920, ayant été faite de côté, le contrat entre les parties se composait d'une offre de la défenderesse en date du 29 octobre 1920 et de son acceptation par le demandeur, en date du 1er novembre 1920. Dans son offre la défenderesse avait payé \$1,000 par chèque, ajoutant que le demandeur devait lui fournir les titres cédés lors de la passation du contrat, qui devait se faire dans quelques jours. Par son acceptation, le demandeur déclarait devoir garantir les titres de la propriété francs de toutes dettes et hypothèques.

"Après peut-être que cette acceptation fut dictée et signée par le demandeur, dit le juge Surveyer, mais à coup sûr avant qu'elle ne fut remise à la défenderesse, le procureur de la défenderesse téléphonait au demandeur le marché ne pouvait pas se conclure, parce que la défenderesse ne pouvait pas livrer tous les lots qu'elle avait promis de transporter, au paiement partiel du prix des propriétés du demandeur, et ce dernier a consenti à la résolution du contrat, sa seule préoccupation paraissant être la commission due à l'intermédiaire Levesque."

Cette analyse du fait, fait dire à l'honorable juge Surveyer que "si Levesque réclamait sa commission du demandeur, celui-ci aurait peut-être couru la défenderesse une action réciproque, mais que le demandeur, en attendant, n'a pas le droit d'exécuter les actions de Levesque."

Et le juge remarque que le demandeur, malgré son consentement à l'annulation du contrat, a permis à Levesque d'insister auprès de la défenderesse, mais qu'il n'a rien fait pour presser le paiement des \$1,000. Les circonstances, dit-il, rendent donc invraisemblable, que le chèque de \$1,000 ait été donné à titre de dédit. Le chèque ne constituait qu'une des obligations prises par la défenderesse. Il n'y a pas de raison suffisante pour permettre au demandeur de scinder la convention ou d'en réclamer l'exécution partielle sans exécuter lui-même ses propres obligations. "Le demandeur déclare qu'il a toujours été prêt à transporter à la défenderesse les propriétés mentionnées dans son offre d'achat, mais cette offre n'est pas suffisante. La mention du demandeur d'offrir un titre à la défenderesse et de la consigner avec son action. (Deslongchamps vs West Valley Land Co. C. B. R., 27 R. L. n. s. 474.)

C'est à la suite de ces intéressantes remarques que le juge déboute le demandeur de son action avec dépens.

#### JUGEMENTS PAR L'HONORABLE JUGE SUYEYER

L'honorable juge Surveyer, de la Cour supérieure, rendra jugement aujourd'hui, à onze heures de l'avant-midi (heure solaire), en la chambre 22, dans les causes suivantes:

Larivière vs Charbonneau; Groves vs Jarry; Trotter vs Gagné; Vallée vs Goulet.

#### JUGEMENTS RENDUS PAR LA COUR D'APPEL

La Cour du Banc du Roi en appel, division de trois juges, a rendu jugement hier après-midi, dans six causes. Ces jugements avaient été différés lors de la dernière séance de cette Cour. Les honorables juges Tellier, Hall et Létourneau siègent. Voici quelques-uns des décisions rendues: Commission des Liqueurs de Québec et Brophy: appel maintenu avec dépens, un mois de prison pour l'accusé; juge Tellier.

Morand et Philippe, motion accordée pour frais seulement, juge Létourneau.

Commission des Liqueurs de Québec et Forcade: appel maintenu, habeas corpus cassé et annulé; juge Tellier.

Beaulieu et Crochetière: jugement confirmé; juge Hall.

Le Roi et Conforth: (il s'agissait d'un cas réservé de la Cour criminelle) la Cour d'Appel décide, sur le premier point, qu'il ne doit pas y avoir de procès devant jury; à la deuxième question, elle décide qu'il doit y avoir un procès expéditif; juge Hall.

Gould et Cohen: jugement interlocutoire confirmé; juge Hall.

#### LE PROCHAIN TERME DE LA COUR D'APPEL

Le prochain terme de la Cour du Banc du Roi en appel, division de cinq juges, s'ouvrira mardi prochain au Palais de Justice. Il y a en tout sur le rôle dix-huit causes à entendre. Sur ce nombre, il y a treize causes du district de Montréal et cinq causes des autres districts. La Cour commencera à entendre les causes du district de Montréal, mardi. Le jour suivant, c'est-à-dire le 16 mai, sera la journée pour les causes des autres districts. Quelques-unes paraissent devoir soulever un intérêt considérable comme on pourra en juger par la liste ci-après. Voici les causes qui seront entendues, avec le numéro de chacune d'elles et le nom du district:

District de Montréal: (162) Montreal Tramways Company et Mullins; (448) Cité de Montréal et les Commissaires du Havre, et le procureur-général de la province de Québec, et le procureur-général du Canada; (449) Cité de Montréal et les Commissaires du Havre, et le procureur-général de la province de Québec et le procureur-général du Canada; (466) Tétrault et les Commissaires du Havre, et le procureur-général du Canada, et le procureur-général de Québec; (467) le procureur-général de Québec et le procureur-général du Canada et Tétrault, et les Commissaires du Havre; (498) Morrissey et Hall; (461) Forest et Lindsay; (447) Lalonde et Lauzon; (101) Malouf et Péloquin; (130) Beauchamp et Lavolette; (140) Prémont et MacKay; (154) Lecavalier et Lecavalier; (158) Bramson Auto Service Limited et Desrossières.

Autres districts: District de Saint-François: (39) Corporation du canton de Stanstead et Davis.

District de Pontiac: Moore et Story (28); (127) Lawn et Gilchrist.

District de Beauharnois: (80) - - - fevre et curé et marguilliers de St-Antoine; District d'Isserville: (107) Moderne Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu et Tougas.

#### JUGEMENTS PAR L'HONORABLE JUGE WILSON, LUNDI

L'honorable juge Wilson, siegent en Cour supérieure, rendra jugement lundi prochain, à dix heures et demi de l'avant-midi (heure nouvelle), en la chambre 33, dans les causes suivantes:

Lamarche et autres vs The Canadian Northern Montreal Land Company, Limited, et Joseph Groulx, intervenant, et The S. Darius, tiers possédant, et O. Lamarche et autres, contestants.

J. Dubois vs J. A. McDonald, demandeur reconventionnel, et ledit J. Dubois, défendeur reconventionnel.

J. Prosper Thériault vs Georges Dupuis; P. Desgranges vs Aime Bechar; Sorrentino et Dpy.

### LA CREANCE DEVRA SUIVRE SON RANG

La réclamation du propriétaire contre le locataire en faillite doit être considérée et traitée comme réclamation ordinaire du débiteur insolvable et le liquidateur procède au règlement de cette réclamation suivant son rang et sa nature. Ainsi en a décidé l'honorable juge en chef Duplessis Martin, dans une cause de Eastern Nut Krust Bakeseries Limited, débitrice insolvable, et Wilfrid Dambouise, liquidateur autorisé, sur une requête de J. A. Lapointe contre le liquidateur qui se portait opposant.

La réclamation du requérant est de \$1,279. Il prétend que cette somme représente le solde de ses déboursés pour remettre son magasin dans les conditions dans lesquelles il se trouvait quand il avait été loué à la compagnie insolvable, le 16 janvier 1920. Par sa requête, le requérant demande à la Cour d'ordonner au liquidateur de payer la somme réclamée.

Le juge, comme nous le disons plus haut, ordonne au liquidateur de considérer la réclamation comme étant celle de la succession de la compagnie insolvable. Le requérant a le droit de produire chez le liquidateur la requête et l'ordre de la Cour dans les dix jours de cette date, pour que le liquidateur en tienne compte suivant le rang et la nature de la réclamation.

Mais par suite de la nature de la requête et de la contestation, dans la cause actuelle, le juge impose à chaque partie la charge de payer leurs frais. Le coût de la contestation de la requête par le liquidateur autorisé reste payable par la succession de la compagnie insolvable; il est fixé à \$25, plus les déboursés.

### COUR SUPERIEURE DIVISION DE PRATIQUE

11 mai 1923. Président, Hon. Juge Coderre. Jugement rendu dans les causes suivantes:

Rogers Co., Inc. vs Emiliano Romano, Jugement déclarant jugement de la Cour Municipale de la cité de New-York exécutoire dans la province de Québec.

Dame A. Chabot vs J. Flibotte et L. Savard T. S. Jugement par défaut vs T. S.

Compagnie Générale de frais funéraires limitées vs Les héritiers de feu Dame Kates Myliako et Bank of Montreal T. S. Jugement suivant déclaration du T. S.

J. W. Winterson vs D. A. Bureall Jugement pour \$180.

Dame I. alias G. Goyette vs Camille Lanoie dit Lachapelle et Lamotte distayant et défendeur T. S. Motion des distayants pour ordre au T. S. de déclarer de novo; accordée déclaration fixée au 19 courant à 11 heures a.m. au greffe.

Geo. Levesque et qual. vs Art. Lemoine et al. Requête du demandeur pour ordre au sequestre de payer \$80 par mois comme pension; accordée quant à \$25 par mois, dépens à suivre.

Dame Mary J. Thibault vs C. R. Sicard. Requête de la demanderesse pour la garde des enfants; accordée en partie; dépens à suivre.

Dame M. B. Mignault vs Nap. Godin. Requête de la demanderesse pour la garde des enfants et révoquer jugement du 23 novembre 1922; accordée dépens à suivre.

L. J. Grendin vs J. E. Sénécal et Cité de Montréal T. S. Jugement suivant la déclaration du T. S.

A. Artin vs E. St-Onge et J. Stembler. Requête T. S., jugement suivant la déclaration du T. S.

Mlle E. Sabourin vs P. Proulx et I. Froulx T. S. Jugement suivant la déclaration du T. S.

Mlle Germaine Ménard et al vs Les héritiers de feu Veuve Napoleon Sénécal. Jugement pour \$120.

### THEATRES

#### Théâtre Canadien-Français

"Théâtre du Peuple" Semaines du 14 mai, 1923. La fameuse troupe de comédie musicale, PIZZY-WIZZY. Le succès de cette troupe de comédie musicale s'annonce de plus en plus. Réellement, les artistes qui tiennent le premier plan tels que Pizzy-Wizzy, Macaroni, Yoganthy, Mrs. Guerin et particulièrement M. Hector Pellerin dans ses chansons à succès, ces artistes sont uniques en leur genre et savent tenir le public pendant une heure dans un fou-rire continu.

La semaine prochaine, on pourra voir ces artistes entrecoués de jolies filles avec de magnifiques costumes, dans un sketch musical tout-à-fait nouveau. Le texte qui est du plus haut comique sera entremêlé de chansons populaires et de danses. Le programme de vues sera changé trois fois dans la semaine et sera de toute beauté. Qu'on vienne donc en foule s'amuser et se rafraîchir. Le spectacle est toujours à l'ancienne heure, Mercredi, soirée de la Jarretière; vendredi, soirée d'amateurs.

Dimanche, 13 mai 1923 Programme spécial. Superbe vue dramatique intitulée: "Un trou dans la muraille", en 7 parties expliquées par M. Alex. Silvio en matinée seulement. On donnera trois représentations dimanche à 3 hrs., à 7 hrs. et à 9 hrs. De magnifiques cadeaux seront tirés au sort à la représentation de 7 heures.

Lundi, 14 mai 1923. Matinée des dames. Riches cadeaux.

#### Théâtre Passe-Temps

Ne manquons pas de voir Irène Castle dans "Slim Shoulders", d'ici dimanche inclusivement. Temps sont véritablement des privilégiés, car chaque jour il leur est offert par la direction de ce populaire établissement un programme de premier choix qui comprend invariablement, un chef-d'œuvre nouveau qu'on ne manque jamais de voir et d'apprécier à son juste mérite.

Toujours, désireuse de plaire ainsi à ses habitués et à tous les réels amateurs du cinéma, la direction vient donc de mettre à l'affiche pour aujourd'hui et demain inclusivement un film célèbre intitulé "Slim Shoulders" dont tous les journaux et les revues américaines ont fait de brillants éloges depuis quelques temps, après qu'il fut montré sur les écrans les plus renommés.

On ne pouvait confier le rôle principal de ce grand film à une plus charmante étoile qu'Irène Castle qui l'interprète avec toute la perfection et le rempli, grâce à ses merveilleuses qualités artistiques qu'elle possède. "Slim Shoulders" est dû à la plume du célèbre auteur américain Charles K. Harris. Il fut tournée par Alan Crosland et devait obtenir le succès grandiose qui a marqué chacune de ses représentations. Ce film relate un drame de la société qui nous fait assister aux scènes les plus poignantes. On y voit de la part des artistes qui sont chargés de son interprétation un jeu remarquable de précision. Les spectateurs sont sans cesse en suspens, en un mot c'est une oeuvre admirable qui mérite d'être vue.

Il faut dire que le reste du programme est également très bien la représentation de "Slim Shoulders" et qu'un Passe-Temps, à partir de demain jusqu'à dimanche, inclusivement nous pourrions assister à un spectacle qui n'est pas rarement nos sommes favorisés dans nos théâtres locaux.

Que l'on se donne donc rendez-vous durant ces quatre jours, au théâtre Passe-Temps.

#### Pour les Sourds-Muets

Le mardi 15 mai, à 8 h. 30 p.m., dans la salle de l'église St-Jean-Baptiste, sous la haute présidence de Mgr L.-A. Duhuc, P.D., curé, et de M. Dr Henri Dufresne, président de la Saint-Vincent-de-Paul, le cercle des Anciens du Patronage St-Georges interprétera l'hilarante comédie en trois actes de Gaultier: "Les Dupont", chef-d'œuvre de fumisterie qui a fait les délices des grands Théâtres de Paris.

Les recettes de la représentation seront versées à l'Institution des Sourds-Muets pour venir en aide aux nombreux petits sourds-muets pauvres de Montréal. Ils rempliront les intermédiaires, les chéribins de petits sourds-muets par des leçons, prières et déclamations. Ces intermédiaires offriront une attraction d'un relief théâtral émouvant, car les petits sourds-muets ont un cœur d'or et une parole... d'argent surtout lorsqu'ils disent leur gratitude qui chante à l'oreille et à l'âme comme une musique de bonheur.

Les prix, plus que modérés, ne sont que de 25, 35 et 50 sous. La magnifique salle de l'église Saint-Jean-Baptiste contient 1,200 sièges. Venez en foule encourager une oeuvre de charité qui entraîne toutes les sympathies et qui appelle directement les bénédictions du Bon Dieu.

#### Parc Dominion

N'oublions pas que l'ouverture a lieu cet après-midi. — Que l'on s'y rende en foule.

Le public montréalais se portera en foule aujourd'hui et durant toute la présente saison au populaire Parc Dominion dont l'ouverture est officielle, pour la saison de 1923, à lieu cet après-midi.

Inutile de dire qu'on y trouvera, comme par le passé, toute une série d'attractions de premier choix. La direction du Parc s'est efforcée d'offrir en plus, aux habitués de ce lieu d'amusement, des attractions nouvelles que l'on ne manquera pas d'apprécier.

Après avoir visité le fameux "Scenic Ry", le "Chemin de la Victoire", "Les Chutes", et le Jardin zoologique, tous voudront voir à l'oeuvre le hardi aviateur, le prof. C.-C. Bonnette, dans son ascension en ballon, suivie d'une descente périlleuse en parachute. Cette ascension sera répétée tous les jours et constituera l'une des plus grosses attractions du Parc Dominion.

Une fanfare militaire, sous la direction du professeur Vander Meersch, est chargée de donner le programme musical de cette dernière semaine.

### THEATRES

#### Théâtre Princesse

Il faudra voir, la semaine prochaine, la célèbre "Juliette" dans son répertoire favori. Un programme des plus variés vient d'être mis à l'affiche par la direction du théâtre Princesse, pour la semaine prochaine. Ce programme qui, comprend une foule d'attractions plaira sans aucun doute à tous les amateurs ainsi qu'aux nombreux habitués de ce populaire théâtre.

Il y a déjà quelques semaines, Mlle Juliette décidait de se lancer dans la carrière artistique, espérant y acquieser assez d'expérience de la scène, pour remporter plus tard quelques succès. Il faut dire que son vœu s'est pleinement réalisé, car cette artiste, devait bientôt briller partout où elle était appelée à interpréter les rôles difficiles qu'on savait toujours lui confier.

Devenue une étoile, les milliers d'admirateurs montréalais qu'elle a su se faire ici au cours des saisons passées seront heureux de la revoir au Princesse, la semaine prochaine, et d'aller l'applaudir de nouveau. Elle confirmera, par son jeu brillant et les charmes nombreux qu'elle possède, l'excellente réputation dont elle jouit maintenant.

Parmi les délicieuses danses que nous pourrions voir à l'oeuvre, à chacune des représentations du Princesse, il faut mentionner tout particulièrement Mélissa Ten Eyck et Max Weilly, rendus célèbres surtout par leurs récents exploits, sur les plus grandes scènes américaines. Ils paraîtront donc au Princesse, dans une série de danses nouvelles qui leur méritera l'admiration de tout leur auditoire.

Jack Merlon et ses artistes, aussi célèbres que lui, ce qui n'est pas peu dire, interpréteront aussi un numéro non moins intéressant, intitulé: "A Slight Interruption" sera confié au talent indiscutable de Ralph-C. Bevan et de Beatrice Flint. Tous s'en tirent parfaitement bien, tout comme deux de leurs copains, Georges Bob-

### THEATRES

#### by et Betty Stark, dans "One Eventful Night"

Law et Paul Murdoch, danseurs excentriques sauront aussi plaire à leur auditoire dans "The Village Beau Brunelle" pendant que Herbert et Dore acrobates bien connus, émerveilleront tous ceux qui les verront à l'oeuvre dans leurs tours vraiment extraordinaires.

### A LA SUCCURSALE MEILLEUR DES ARTISANS

La succursale Meilleur, No 449, de la Société des Artisans Canadiens Français organisée pour mardi, le 15 courant, un magnifique eueh qui aura lieu dans la salle du club libéral Lemieux, angle des rues Herville et Lafontaine. Cette partie de cartes commencera à huit heures 30, précises.

A une assemblée régulière des membres de cette succursale, tenue le ler

mai dernier, l'assemblée adopta à l'unanimité, une résolution exprimant au président, M. E. Savaria, les sympathies de la succursale, à l'occasion du décès de sa digne épouse. Un autre vote de condoléances fut aussi adopté pour la famille de M. J. Y. Béland, membre de la succursale Meilleur, décédé récemment.

**MALADIES,** maladies habituelles, gastro-intestinales, troubles nerveux, etc., guéries par ma méthode et celle de Coué — PROF. PORTIER, 78, St-Denis, Tél. Est 1374.

**DOMINION CARPET BEATING CO.** seul bureau, No 583 Dorchester Ouest. On nettoie les tapis, répare les meubles de tous les fabricants. Travail prompt et rapide. Tél. Plateau 355 132-1-uo-Pass



## Le Son de votre Voix à votre Mère par Longue Distance

Oubliez tout ce que vous voudrez, excepté que le 13 mai est le jour des Mères.

Comme une rosée bienfaisante rend la vie à la plante desséchée — votre voix fera tressaillir de bonheur le coeur de votre mère.

C'est le cadeau qu'elle apprécie le plus. Envoyez-le par Longue Distance!

F. G. WEBBER, GERANT.

Chaque Téléphone Bell est une Station de Longue Distance.

# TOITURES Barrett

Toitures pour tous genres de constructions — Toits plats ou inclinés

Surface unie — Surface minérale — Toiture en Rouleaux S. I. S. (Toiture avec bordure de 17 pouces).

La largeur totale du rouleau est de 23 pouces. La surface minérale comprend 15" de la largeur du rouleau. Les autres 8" sont à surface unie afin de permettre à la toiture d'adhérer fortement au ciment. Une toiture S. I. S. est à double épaisseur partout avec une surface minérale, verte ou rouge, imperméable et à l'épreuve du feu.

Ciment Liquide à Couvertures "Everlastic". — Donne une surface nouvelle et durable aux toitures existantes et autres toitures préparées, mais usées — les empêche de couler. Facile à appliquer, de prix modique.

Ciment Plastique, aux Emplois Multiples, "Elastogum". — Empêche les couvertures de couler; il est excellent pour réparer les toitures usées et autres. Adhère aux surfaces humides ou sèches. Économique et facile à appliquer.

"Everlastic" Huile à Moteurs et Pulvérisateur pour les Vaches. — Une huile à mouches, un destructeur de poux et un pulvérisateur pour les vaches, efficace et économique. Cette préparation est inefficace et d'emploi facile. Donne des résultats certains.

Les produits Barrett sont faits au Canada, par des Canadiens.

**Bardeaux "BARRETT EVERLASTIC GIANT"**

### Le dernier cri en fait de bardeaux à couvertures

**Economiques** — Les bardeaux "Barrett Everlastic Giant" peuvent être posés sur les vieilles couvertures (employez des clous à couvertures, galvanisés de 1 1/2"). Ils sont faits en sections de trois bardeaux, ce qui représente une économie d'argent sur le posage. (Point n'est besoin de les peinturer ou de les teindre).

**Magnifiques** — Leur surface minérale inusable est fabriquée dans les nuances artistiques de rouge, vert ou bleu-noir. Ils conviennent très bien aux plus riches demeures et sont assez économiques pour orner le chalet, le bungalow ou le camp.

**Durables** — Leur base est de feutre à toiture très résistant et entièrement imperméable. Ces bardeaux rigides résisteront pour des années à toutes les intempéries. La surface inférieure est enduite d'une couche spéciale pour la protéger contre la détérioration due à l'air et à l'humidité.

**A l'épreuve du feu** — Leur surface fortement minérale les rend absolument à l'épreuve du feu.

Venez voir ces bardeaux solides, à l'épreuve du feu et faciles à poser. Permettez-nous de vous dire ce qu'il vous en coûtera pour recouvrir votre couverture de bardeaux "Barrett Everlastic Giant". Les prix sont modiques.

Bureaux et Usines: Montréal, Toronto, St-Jean, N. B., Winnipeg, Vancouver, Halifax, N. E.

The Barrett Company

IRREGULARITE EN BOURSE LOCALE

EN FERMETURE, LA TENDANCE ETAIT PLUTOT A LA BAISSE LE QUEBEC VEVAIT A ENCORE ETE LA VEDETTE.

A la séance d'hier, en Bourse locale, la tendance des cours a été fort irrégulière. En fermeture, les gains et les pertes étaient à peu près en nombre égal; cependant, la tendance des cours était plutôt à la baisse.

Le Québec Railway a encore été le titre le plus actif, avec un déplacement de plus de 3,500 parts. Le cours de ce stock a débuté à 27, s'est haussé à 27 1/4 puis a faibli, en fermeture, à 26 1/2, sans changement avec la fermeture précédente.

Le Textile vient en troisième place, sous le rapport de l'activité, avec un déplacement de plus de mille parts. Au cours de l'avant-midi, ce stock a été porté à 66, se raffermissant pendant l'après-midi, pour clocher à 67 1/8, un gain d'une fraction.

Les Converters n'a pas bougé à 97 1/4. Le Car privilégié et le Steel de Canada ont fléchi d'un point chacun. L'Ogilvie Flour a dégringolé à 306, soit une perte de quinze points sur la dernière vente sur quoi complet.

Le Brompton a reculé d'un demi-point. Le Laurentide a perdu 3/8 point à 92 7/8. Le St-Maurice a aussi fléchi d'un point à 105.

EN FERMETURE, LA TENDANCE ETAIT PLUTOT A LA BAISSE LE QUEBEC VEVAIT A ENCORE ETE LA VEDETTE.

LA BAISSE S'ACCENTUE A WALL STREET

PLUSIEURS NOUVEAUX MINIMA ONT ETE ETABLIS - MOUVEMENT DE REALISATION

New-York, 11 - Concentrant leurs efforts sur les aciéries et les équipements, les professionnels ont réussi à déclencher une réaction prononcée, la séance d'aujourd'hui, à la Bourse de New-York.

United States Steel a fléchi de plus de deux points à 98 3/4, un nouveau minimum pour l'année. Bethlehem a aussi établi un nouveau minimum, adossé à 55, et s'est alors raffermi légèrement, accusant une perte nette de 1 5/8 points.

Woolworth a ajouté une avance de 1 1/2 points au gain de 16 points qu'il avait enregistré hier, touchant à 239 1/2, un nouveau sommet, puis fléchissant à 225, soit une perte de dix points.

Père Marquette a été l'un des chefs de file, au groupe des valeurs ferroviaires. Le cours de ce stock a touché à 43, un nouveau sommet, puis il a rebondi à 41 5/8, soit une perte de 1 5/8 point pour la journée.

Le Brompton a reculé d'un demi-point. Le Laurentide a perdu 3/8 point à 92 7/8. Le St-Maurice a aussi fléchi d'un point à 105.

EN FERMETURE, LA TENDANCE ETAIT PLUTOT A LA BAISSE LE QUEBEC VEVAIT A ENCORE ETE LA VEDETTE.

LE MARCHE DES PRODUITS DE LA FERME

Le tableau suivant indique les arrivages à Montréal des produits des fermes pour hier et les jours correspondants :

Oeufs, boîtes 5,281 4,661 3,638 Beurre, caisses 3,590 2,224 2,222 Fromage ireules 2,006 1,461 3,292

ENCHERE RURALE Victoriaville, 11. - A la vente 256 meules de fromage à 171-16 cents.

ENCHERE RURALE Victoriaville, 11. - A la vente 256 meules de fromage à 171-16 cents.

ENCHERE RURALE Victoriaville, 11. - A la vente 256 meules de fromage à 171-16 cents.

ENCHERE RURALE Victoriaville, 11. - A la vente 256 meules de fromage à 171-16 cents.

ENCHERE RURALE Victoriaville, 11. - A la vente 256 meules de fromage à 171-16 cents.

Changes Etrangers

Wall Street, 11 - Le marché des changes s'est mieux comporté. La livre sterling était plus ferme d'un point.

ENCHERE RURALE Victoriaville, 11. - A la vente 256 meules de fromage à 171-16 cents.

ENCHERE RURALE Victoriaville, 11. - A la vente 256 meules de fromage à 171-16 cents.

ENCHERE RURALE Victoriaville, 11. - A la vente 256 meules de fromage à 171-16 cents.

ENCHERE RURALE Victoriaville, 11. - A la vente 256 meules de fromage à 171-16 cents.

ENCHERE RURALE Victoriaville, 11. - A la vente 256 meules de fromage à 171-16 cents.

ENCHERE RURALE Victoriaville, 11. - A la vente 256 meules de fromage à 171-16 cents.

Les Grains

A WINNIPEG Winnipeg, 11. - Il ne s'est passé rien de bien extraordinaire à la séance d'aujourd'hui, sur le marché local des grains.

ENCHERE RURALE Victoriaville, 11. - A la vente 256 meules de fromage à 171-16 cents.

ENCHERE RURALE Victoriaville, 11. - A la vente 256 meules de fromage à 171-16 cents.

ENCHERE RURALE Victoriaville, 11. - A la vente 256 meules de fromage à 171-16 cents.

ENCHERE RURALE Victoriaville, 11. - A la vente 256 meules de fromage à 171-16 cents.

ENCHERE RURALE Victoriaville, 11. - A la vente 256 meules de fromage à 171-16 cents.

ENCHERE RURALE Victoriaville, 11. - A la vente 256 meules de fromage à 171-16 cents.

LE MARCHE ALIMENTAIRE

Chicago, 11. - Le marché alimentaire a clos en baisse de 2 à 7 sous. La fermeture indiquait :

ENCHERE RURALE Victoriaville, 11. - A la vente 256 meules de fromage à 171-16 cents.

ENCHERE RURALE Victoriaville, 11. - A la vente 256 meules de fromage à 171-16 cents.

ENCHERE RURALE Victoriaville, 11. - A la vente 256 meules de fromage à 171-16 cents.

ENCHERE RURALE Victoriaville, 11. - A la vente 256 meules de fromage à 171-16 cents.

ENCHERE RURALE Victoriaville, 11. - A la vente 256 meules de fromage à 171-16 cents.

ENCHERE RURALE Victoriaville, 11. - A la vente 256 meules de fromage à 171-16 cents.

RETRAITE FERMEE POUR LES JEUNES FILLES

Le Révérend Père Joseph Lalonde, S.J., prêchera une retraite fermée pour les jeunes filles, du 26 au 30 de ce mois, à la Villa Saint-Joseph, 1040 Avenue DeLorimier, appel téléphonique, Saint-Louis 1525.

ENCHERE RURALE Victoriaville, 11. - A la vente 256 meules de fromage à 171-16 cents.

ENCHERE RURALE Victoriaville, 11. - A la vente 256 meules de fromage à 171-16 cents.

ENCHERE RURALE Victoriaville, 11. - A la vente 256 meules de fromage à 171-16 cents.

ENCHERE RURALE Victoriaville, 11. - A la vente 256 meules de fromage à 171-16 cents.

ENCHERE RURALE Victoriaville, 11. - A la vente 256 meules de fromage à 171-16 cents.

ENCHERE RURALE Victoriaville, 11. - A la vente 256 meules de fromage à 171-16 cents.

BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market data including various companies like Abitibi, Asbestos, and Canadian Pacific.

BOURSE DE NEW-YORK

Table of New York stock market data including various companies like United States Steel, Bethlehem, and General Electric.

BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal commodity market data including various agricultural products.

BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal foreign exchange rates for various countries.

BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal grain market data including various types of wheat and barley.

BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal food market data including various commodities like flour and sugar.

BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market data including various companies like Abitibi, Asbestos, and Canadian Pacific.

LES ELECTIONS A LA BOURSE

L'Assemblée annuelle de la Bourse a eu lieu hier. Le résultat des élections a été le suivant: président, Edgar M. Smith; vice-président, C. Ernest Gault; secrétaire-trésorier, John J. Reed; directeurs, Arthur Bruneau, C. J. Hodgson, W. E. J. Luther, Purvis McDougall, Philip McKenzie et Alex. Paterson.

PERMIS DE BATIR

A. M. Belmont, rue Girouard, quartier Notre-Dame-de-Grâce, 2 logements \$8,000. Le Desmarais, boul Monk, quartier St-Paul, 2 logements \$4,000. W. Matt, rue Denonville, quartier St-Paul, 2 logements, \$3,500.

LES SUCRES ET LES CAFES

New-York, 11. - Le marché des sucres bruts était ferme et en hausse aujourd'hui. On rapportait une meilleure demande, sous l'influence de la persistance de l'activité manifestée par le marché des sucres raffinés.

LE NIVEAU DU MARCHE

New-York, 11 La moyenne de vingt titres du groupe des industriels est de 105.88; maximum pour l'année, 105.88; minimum, 95.41.

LES ELECTIONS A LA BOURSE

L'Assemblée annuelle de la Bourse a eu lieu hier. Le résultat des élections a été le suivant: président, Edgar M. Smith; vice-président, C. Ernest Gault; secrétaire-trésorier, John J. Reed; directeurs, Arthur Bruneau, C. J. Hodgson, W. E. J. Luther, Purvis McDougall, Philip McKenzie et Alex. Paterson.

PERMIS DE BATIR

A. M. Belmont, rue Girouard, quartier Notre-Dame-de-Grâce, 2 logements \$8,000. Le Desmarais, boul Monk, quartier St-Paul, 2 logements \$4,000. W. Matt, rue Denonville, quartier St-Paul, 2 logements, \$3,500.

LES SUCRES ET LES CAFES

New-York, 11. - Le marché des sucres bruts était ferme et en hausse aujourd'hui. On rapportait une meilleure demande, sous l'influence de la persistance de l'activité manifestée par le marché des sucres raffinés.

LE NIVEAU DU MARCHE

New-York, 11 La moyenne de vingt titres du groupe des industriels est de 105.88; maximum pour l'année, 105.88; minimum, 95.41.

LES ELECTIONS A LA BOURSE

L'Assemblée annuelle de la Bourse a eu lieu hier. Le résultat des élections a été le suivant: président, Edgar M. Smith; vice-président, C. Ernest Gault; secrétaire-trésorier, John J. Reed; directeurs, Arthur Bruneau, C. J. Hodgson, W. E. J. Luther, Purvis McDougall, Philip McKenzie et Alex. Paterson.

PERMIS DE BATIR

A. M. Belmont, rue Girouard, quartier Notre-Dame-de-Grâce, 2 logements \$8,000. Le Desmarais, boul Monk, quartier St-Paul, 2 logements \$4,000. W. Matt, rue Denonville, quartier St-Paul, 2 logements, \$3,500.

LES SUCRES ET LES CAFES

New-York, 11. - Le marché des sucres bruts était ferme et en hausse aujourd'hui. On rapportait une meilleure demande, sous l'influence de la persistance de l'activité manifestée par le marché des sucres raffinés.

LE NIVEAU DU MARCHE

New-York, 11 La moyenne de vingt titres du groupe des industriels est de 105.88; maximum pour l'année, 105.88; minimum, 95.41.

LES ELECTIONS A LA BOURSE

L'Assemblée annuelle de la Bourse a eu lieu hier. Le résultat des élections a été le suivant: président, Edgar M. Smith; vice-président, C. Ernest Gault; secrétaire-trésorier, John J. Reed; directeurs, Arthur Bruneau, C. J. Hodgson, W. E. J. Luther, Purvis McDougall, Philip McKenzie et Alex. Paterson.

PERMIS DE BATIR

A. M. Belmont, rue Girouard, quartier Notre-Dame-de-Grâce, 2 logements \$8,000. Le Desmarais, boul Monk, quartier St-Paul, 2 logements \$4,000. W. Matt, rue Denonville, quartier St-Paul, 2 logements, \$3,500.

LES SUCRES ET LES CAFES

New-York, 11. - Le marché des sucres bruts était ferme et en hausse aujourd'hui. On rapportait une meilleure demande, sous l'influence de la persistance de l'activité manifestée par le marché des sucres raffinés.

Advertisement for G. Monette Charretier General, fabricant de Pierre Artificielle, 3390 Rue Notre-Dame Est, Téléphone Lasalle 2191.

Advertisement for M. Auguste Simard, 336, rue St-Luc, Québec, traite ses maux de Reins avec les Pilules Moro.

Advertisement for Compagnie Médicale Moro, 274, Rue St-Denis, Montréal.

DUVEAU RECORD DE VENTES IMMOBILIERES

Les ventes enregistrées cette semaine forment un total de \$1,923,709.24

LA PETITE PROPRIETE

Il est en très grande demande. Les ventes d'hier

D'après le rapport de la Maison des Courtiers en Immobilie de cette ville, un nouveau record a été enregistré cette semaine, la vente d'un très grand nombre de petites propriétés formant presque un total de \$1,923,709.24

Après le rapport de la Maison des Courtiers en Immobilie de cette ville, un nouveau record a été enregistré cette semaine, la vente d'un très grand nombre de petites propriétés formant presque un total de \$1,923,709.24

NOUVELLES DES CHEMINS DE FER

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN

Service des trains d'été. Des changements complets dans l'horaire des trains d'été commenceront en vigueur dimanche, le 13 mai.

LES VENTES D'HIER

Il y a eu trente-neuf ventes enregistrées hier, dont vingt-sept de 1000 et plus, formant un total de \$5,376.

vend à Dame L. Napoléon Picotta, \$9,300. J. A. O'Gleason, N.P., 1923. Ville Montreal-Ouest. Avenue Westminster, No 8, la 1-2 N.O. de 139-357, bâties. Terrain 50 x 91 pieds. Dame Andrew Ewan vend à Joseph P. Beaudoin, \$8,200. — R. H. Barron, N.P., 1923.

Avenue Westminster, No 8, la 1-2 N.O. de 139-357, bâties. Terrain 50 x 91 pieds. Joseph P. Beaudoin vend à Dame Joseph Dolor Major, \$7,800. — A. E. Prud'homme, N.P., 1923.

Avenue Brook, No 243, lot 140-186, bâties. Terrain 50 x 88 pieds. H. Edgar Stephenson vend à A. Caldwell Valentine, \$7,500. — B. B. Hutchinson, N.P., 1923.

Cité de Westmount — Avenue Prince-Albert, No 431, lot 214-117, bâties. John Dominique vend à David F. Stein, \$13,400. — I. Kert, N.P., 1923.

Avenue Stephen, No 447, partie S.E. de 236A-24E, partie N.O. de 236A-24C, bâties. Terrain 36 x 119 pieds. Colin Worthington Pope Ramsey vend à Dame A. Duncan MacDonald, \$18,600. — D. M. Rowat, N.P., 1923.

Quartier Desjardins — Rue Charbot, Nos 1153 à 1157C, partie de 153-228, 229, bâties. Terrain 49 x 79 pieds. Joseph Serre dit St-Jean vend à Joseph Mathieu, \$15,500. — J. E. Glavin, N.P., 1923.

Quartier St-Denis — Rue Fabre, Nos 710 à 718, lot 382-27, bâties. Terrain 25 x 120 pieds. Rodrigue Messier vend à Tertulien Lemay, \$11,500. — A. Dumontel, N.P., 1923.

Quartier Hochelaga — Rue Joliette, lot 23-201, bâties. Terrain 3,025 pieds. Adonal Leduc vend à Albert Amond, \$9,600. — W. Lamonté, N.P., 1923.

Quartier Laurier — Avenue Esplanade, Nos 2230 à 2234, la 1-2 N. de 11,895, bâties. Terrain 26 x 66 pieds. Georges Lapointe et al. vend à E. Shragie, \$8,000. — R. H. Clerk, N.P., 1923.

Quartier Resonant — Rue Chabot, Nos 2025, 2027, lot 161-117, bâties. Terrain 25 x 76 pieds. J. Alder Dubé vend à Hornisdre Bourque, \$6,000. — O. Théoret, N.P., 1923.

Quartier St-Denis — Rue Fabre, Nos 710 à 718, lot 382-27, bâties. Terrain 25 x 120 pieds. Rodrigue Messier vend à Tertulien Lemay, \$11,500. — A. Dumontel, N.P., 1923.

Quartier Hochelaga — Rue Joliette, lot 23-201, bâties. Terrain 3,025 pieds. Adonal Leduc vend à Albert Amond, \$9,600. — W. Lamonté, N.P., 1923.

Quartier Laurier — Avenue Esplanade, Nos 2230 à 2234, la 1-2 N. de 11,895, bâties. Terrain 26 x 66 pieds. Georges Lapointe et al. vend à E. Shragie, \$8,000. — R. H. Clerk, N.P., 1923.

Quartier Resonant — Rue Chabot, Nos 2025, 2027, lot 161-117, bâties. Terrain 25 x 76 pieds. J. Alder Dubé vend à Hornisdre Bourque, \$6,000. — O. Théoret, N.P., 1923.

Quartier St-Denis — Rue Fabre, Nos 710 à 718, lot 382-27, bâties. Terrain 25 x 120 pieds. Rodrigue Messier vend à Tertulien Lemay, \$11,500. — A. Dumontel, N.P., 1923.

Quartier Hochelaga — Rue Joliette, lot 23-201, bâties. Terrain 3,025 pieds. Adonal Leduc vend à Albert Amond, \$9,600. — W. Lamonté, N.P., 1923.

Quartier Laurier — Avenue Esplanade, Nos 2230 à 2234, la 1-2 N. de 11,895, bâties. Terrain 26 x 66 pieds. Georges Lapointe et al. vend à E. Shragie, \$8,000. — R. H. Clerk, N.P., 1923.

Quartier Resonant — Rue Chabot, Nos 2025, 2027, lot 161-117, bâties. Terrain 25 x 76 pieds. J. Alder Dubé vend à Hornisdre Bourque, \$6,000. — O. Théoret, N.P., 1923.

Quartier St-Denis — Rue Fabre, Nos 710 à 718, lot 382-27, bâties. Terrain 25 x 120 pieds. Rodrigue Messier vend à Tertulien Lemay, \$11,500. — A. Dumontel, N.P., 1923.

Quartier Hochelaga — Rue Joliette, lot 23-201, bâties. Terrain 3,025 pieds. Adonal Leduc vend à Albert Amond, \$9,600. — W. Lamonté, N.P., 1923.

Quartier Laurier — Avenue Esplanade, Nos 2230 à 2234, la 1-2 N. de 11,895, bâties. Terrain 26 x 66 pieds. Georges Lapointe et al. vend à E. Shragie, \$8,000. — R. H. Clerk, N.P., 1923.

Quartier Resonant — Rue Chabot, Nos 2025, 2027, lot 161-117, bâties. Terrain 25 x 76 pieds. J. Alder Dubé vend à Hornisdre Bourque, \$6,000. — O. Théoret, N.P., 1923.

Quartier St-Denis — Rue Fabre, Nos 710 à 718, lot 382-27, bâties. Terrain 25 x 120 pieds. Rodrigue Messier vend à Tertulien Lemay, \$11,500. — A. Dumontel, N.P., 1923.

Quartier Hochelaga — Rue Joliette, lot 23-201, bâties. Terrain 3,025 pieds. Adonal Leduc vend à Albert Amond, \$9,600. — W. Lamonté, N.P., 1923.

Quartier Laurier — Avenue Esplanade, Nos 2230 à 2234, la 1-2 N. de 11,895, bâties. Terrain 26 x 66 pieds. Georges Lapointe et al. vend à E. Shragie, \$8,000. — R. H. Clerk, N.P., 1923.

Quartier Resonant — Rue Chabot, Nos 2025, 2027, lot 161-117, bâties. Terrain 25 x 76 pieds. J. Alder Dubé vend à Hornisdre Bourque, \$6,000. — O. Théoret, N.P., 1923.

Quartier St-Denis — Rue Fabre, Nos 710 à 718, lot 382-27, bâties. Terrain 25 x 120 pieds. Rodrigue Messier vend à Tertulien Lemay, \$11,500. — A. Dumontel, N.P., 1923.

Quartier Hochelaga — Rue Joliette, lot 23-201, bâties. Terrain 3,025 pieds. Adonal Leduc vend à Albert Amond, \$9,600. — W. Lamonté, N.P., 1923.

Quartier Laurier — Avenue Esplanade, Nos 2230 à 2234, la 1-2 N. de 11,895, bâties. Terrain 26 x 66 pieds. Georges Lapointe et al. vend à E. Shragie, \$8,000. — R. H. Clerk, N.P., 1923.

Quartier Resonant — Rue Chabot, Nos 2025, 2027, lot 161-117, bâties. Terrain 25 x 76 pieds. J. Alder Dubé vend à Hornisdre Bourque, \$6,000. — O. Théoret, N.P., 1923.

Quartier St-Denis — Rue Fabre, Nos 710 à 718, lot 382-27, bâties. Terrain 25 x 120 pieds. Rodrigue Messier vend à Tertulien Lemay, \$11,500. — A. Dumontel, N.P., 1923.

gare Viger, aux heures suivantes : 7.30 a.m., le dimanche seulement, pour Labelle, arrêtant au Mile-End, Junction St-Martin, Ste-Thérèse et les stations au-delà.

9.00 a.m., tous les jours, No 437, pour Labelle, arrêtant au Mile-End, Ste-Thérèse et à toutes les stations au-delà.

12.00 midi, le samedi seulement, No 445, pour Mont-Laurier, arrêtant au Mile-End, Mont-Rolland, Ivry, Nantel et toutes les stations au-delà.

A partir du 19 mai, wagon-salon entre Montreal et Labelle.

12.20 p.m., le samedi seulement, No 449, pour Labelle, arrêtant au Mile-End, Bordeaux, Ste-Thérèse et toutes les stations au-delà, excepté Lesage.

3.15 p.m., tous les jours, excepté le dimanche, No 456, pour Labelle, arrêtant au Mile-End, Ste-Thérèse et à toutes les stations au-delà.

4.10 p.m., tous les jours, excepté le dimanche, No 457, pour Mont-Laurier, arrêtant au Mile-End, Ste-Agathe, aux principales stations de Ste-Agathe à Labelle et à toutes les stations de Labelle à Mont-Laurier.

A partir du 18 mai, wagon-salon de Montreal à Labelle, le vendredi seulement.

4.10 p.m., le dimanche seulement, No 456, pour Shawbridge, faisant tous les arrêts.

5.30 p.m., tous les jours, excepté le samedi et le dimanche, No 461, pour Shawbridge, faisant tous les arrêts.

10.30 p.m., le samedi et le dimanche seulement, No 463, pour Shawbridge, faisant tous les arrêts, excepté à Lesage.

Les trains arriveront à Montreal, gare Viger, aux heures suivantes : 6.35 a.m., tous les jours, excepté le dimanche, No 438, de Shawbridge, faisant tous les arrêts.

9.30 a.m., tous les jours, excepté le dimanche, No 442, de Labelle, arrêtant à toutes les stations de Labelle à Ste-Thérèse, à la Junction St-Martin et au Mile-End.

8.45 a.m., le dimanche seulement, No 446, de Shawbridge, faisant tous les arrêts, excepté à St-Martin.

6.20 p.m., tous les jours, excepté le dimanche, No 452, de Mont-Laurier, arrêtant à toutes les stations de Mont-Laurier à Labelle, aux principales stations de Labelle à Ste-Agathe ainsi qu'à Ste-Thérèse et au Mile-End.

7.15 p.m., tous les jours, excepté le dimanche, No 456, de Labelle, faisant tous les arrêts, excepté à St-Martin.

8.50 p.m., le dimanche seulement, No 458, de Labelle, arrêtant à toutes les stations de Labelle à Shawbridge, ainsi qu'à St-Jérôme, St-Janvier, Ste-Thérèse et au Mile-End.

A partir du 20 mai, wagon-salon de Labelle à Montreal.

9.30 p.m., le dimanche seulement, No 464, de Shawbridge, faisant tous les arrêts.

10.00 p.m., le dimanche seulement.

Les trains arriveront à Montreal, gare Viger, aux heures suivantes : 7.45 a.m., tous les jours, excepté le dimanche, No 421, pour Ottawa, faisant tous les arrêts et arrivant à Ottawa à 12.45 p.m.

8.00 a.m., le dimanche seulement, No 429, pour Ottawa, faisant tous les arrêts et arrivant à Ottawa à 12.45 p.m.

12.00 midi, le dimanche seulement, No 433, pour Calumet, faisant tous les arrêts.

12.50 p.m., le samedi seulement, No 427, pour Calumet, faisant tous les arrêts.

4.45 p.m., tous les jours, No 433, pour Ottawa, arrêtant à toutes les stations et arrivant à Ottawa à 9.45 p.m.

6.30 p.m., tous les jours, excepté le samedi et le dimanche, No 425, pour Calumet, faisant tous les arrêts.

Vers l'Est. Les trains arriveront à Montreal, gare Viger, aux heures suivantes : 8.40 a.m., tous les jours, excepté le dimanche, No 426, de Calumet, faisant tous les arrêts.

9.40 a.m., le dimanche seulement, No 428, de Calumet, faisant tous les arrêts.

12.35 p.m., le dimanche seulement, No 429, d'Ottawa, quittant Ottawa à 8.00 a.m. et faisant tous les arrêts.

12.45 p.m., tous les jours, excepté le dimanche, No 422, d'Ottawa, quittant Ottawa à 7.45 a.m. et faisant tous les arrêts.

9.50 p.m., tous les jours, No 424, d'Ottawa, quittant Ottawa à 4.50 p.m. et faisant tous les arrêts.

MONTREAL ET ST-EUSTACHE. Vers le Nord. Les trains partiront de Montreal, gare Viger, pour St-Eustache, aux heures suivantes : 8.45 a.m., tous les jours, faisant tous les arrêts.

12.25 p.m., tous les jours, excepté le dimanche, faisant tous les arrêts.

No 460, de Mont-Laurier, arrêtant à toutes les stations de Mont-Laurier à Labelle, aux principales stations de Labelle à Ste-Agathe, ainsi qu'à Mile-End. A partir du 20 mai, wagon-salon de Labelle à Montreal.

CHEMIN DE FER QUEBEC, MONTREAL AND SOUTHERN

CETTE COMPAGNIE AUGMENTERA SON SERVICE DE TRAINS A PARTIR DE DIMANCHE, 13 MAI

Les trains à vapeur, partant de Montreal où se dirigent vers Montreal, suivront le programme ci-après:

Service de semaine. Départ de Montreal à 8.30 a.m., pour Sorel et les gares intermédiaires.

Départ de Montreal à 4.30 p.m., pour Sorel, Nicolet, Gentilly, Forterville et les gares intermédiaires.

Service du dimanche. Départ de Montreal à 8.30 a.m., pour Sorel, Nicolet et les gares intermédiaires.

Service de semaine. Arrivées à Montreal à 10.25 a.m., de Fortierville, Gentilly, Nicolet, Sorel et les gares intermédiaires.

Arrivées à Montreal à 6.05 p.m., de Nicolet, Sorel et les gares intermédiaires.

Service du dimanche. Arrivées à Montreal à 8.45 p.m., de Nicolet, Sorel et les gares intermédiaires.

Billets. Billets spéciaux d'excursion à Montreal, la limite n'excédant pas cinq jours, en vente à Sorel, Fortierville et autres gares.

Tous les trains plus haut mentionnés partent et arrivent d'après l'heure solaire et les départs et les arrivées sont à la gare Bonaventure, chemin de fer National Canadien.

Gare Windsor, Pacifique Canadien. Service de fin de semaine. Départ à 5.20 p.m., pour Henryville, Clarensville et Jonction Noyan.

Arrivées à 7.55 a.m., de Jonction Noyan, Clarensville et Henryville, via la Jonction Itherville.

CONFERENCE PAR L'ABBE J. N. DUPUIS

Demain aura lieu le congrès régional de l'A.C.C.J.C. Il se tiendra sous les auspices du Cercle Laundry, paroisse St-Eusebe, On y studiera l'action et la formation patriotique dans l'association. La séance publique est remise au mardi suivant, le 15 mai.

M. l'abbé Dupuis, curé de la paroisse St-Eusebe, donnera une conférence sur l'A.C.C.J.C. et la paroisse. Tous les membres et leurs amis sont invités à assister à cette séance de clôture du congrès.

Martin Frères & Cie Ltée MANUFACTURIERS DE BOITES EN BOIS 206 ST-PATRICE - VICTORIA 46

LES EXECUTEURS TESTAMENTAIRES qui trouvent que les devoirs qu'ils ont assumés d'après le testament prennent trop de leur temps sont invités à consulter cette compagnie.

MONTREAL TRUST COMPANY 11 PLACE D'ARMES Sir Herbert S. Holt, Président. A. J. Brown, C.R., Vice-Prés. F. G. Donaldson, Gérant Général.

LA CIE CERAMO-VITRAIL INC. VITRIERS ET MIROTIERS 1410, BOULEVARD ST-LAURENT

J. P. ABEL, FORTIN, LIMITEE MARCHAND DE BOIS Manufacturiers de Portes, Châssis, et autres ouvrages.

I.L. LAFLEUR Ltée 336, NOTRE-DAME OUEST Tél. Magasin, Main 6707-6708

MONTREAL - ST-LIN Vers le Nord. Les trains partiront de Montreal, gare Viger, pour St-Lin, aux heures suivantes :

MONTREAL - STE-AGATHE - MONT-LAURIER Vers le Nord. Les trains partiront de Montreal, gare Viger, aux heures suivantes :

CARTES D'AFFAIRES

ASSURANCE PLAGEZ VOS ASSURANCES-FEU DANS LA COMPAGNIE UNION ASSURANCE SOCIETY

HORACE J. LABREGUE Agent Général, Dept. Franque, 200, rue St-Jacques, Tel. Main 908.

AGENTS D'IMMEUBLES PROPRIETES ET TERRAINS A VENDRE

AGENTS D'IMMEUBLES BUREAU MAIN 1871, Ventes Main 961

JOS. BONHOMME Ltée Manufacturier de Carrosseries et Vendeurs de "FORD" STATION SERVICE

AUTOMOBILES TEL. PL. 541

THE CITY TIRE SHOP VICTOR GOSNELL, Prop. Réparations de Pneus d'Automobiles

M. le Propriétaire d'AUTOMOBILE

JOHN H. FEELY 414, rue Aylmer, - Tel. Plateau 332

RECTIFICATION Piston, segment DE CYLINDRES et pièces de rechange

BREVET D'INVENTION BREVETS D'INVENTION

BOUCHERS E. RIENDEAU BOUCHER - Gros et Détail

BOIS ET CHARBON WILSON FRERES JOS CHARLEBOIS, Gérant

BOIS DE CONSTRUCTION LAURENCE & ROBITAILLE

BUANDERIE LAUNDRY CO

CHAPELLERIE J. E. SEVIGNY

1000 HOMMES demandés pour venir se coiffer chez LE CANADIEN

COURTIERS A. JETTE & CIE

EXIGEZ LES FUSEES RENEUVABLES ECONOMY

MONTREAL STENCIL WORKS LIMITED

IMPRIMERIE MERCANTILE

CIE DE QUINCAILLERIE DURAND

370-372 Saint-Jacques

AGENTS D'IMMEUBLES

AGENTS D'IMMEUBLES

AGENTS D'IMMEUBLES

AGENTS D'IMMEUBLES

AGENTS D'IMMEUBLES

AGENTS D'IMMEUBLES

AGENTS D'IMMEUBLES

AGENTS D'IMMEUBLES

AGENTS D'IMMEUBLES

AGENTS D'IMMEUBLES

AGENTS D'IMMEUBLES

AGENTS D'IMMEUBLES

AGENTS D'IMMEUBLES

AGENTS D'IMMEUBLES

AGENTS D'IMMEUBLES

AGENTS D'IMMEUBLES

AGENTS D'IMMEUBLES

AGENTS D'IMMEUBLES

AGENTS D'IMMEUBLES

AGENTS D'IMMEUBLES

AGENTS D'IMMEUBLES

AGENTS D'IMMEUBLES

AGENTS D'IMMEUBLES

AGENTS D'IMMEUBLES

AGENTS D'IMMEUBLES

AGENTS D'IMMEUBLES

AGENTS D'IMMEUBLES

AGENTS D'IMMEUBLES

AGENTS D'IMMEUBLES

AGENTS D'IMMEUBLES

AGENTS D'IMMEUBLES

AGENTS D'IMMEUBLES

AGENTS D'IMMEUBLES

AGENTS D'IMMEUBLES

AGENTS D'IMMEUBLES

AGENTS D'IMMEUBLES

AGENTS D'IMMEUBLES

AGENTS D'IMMEUBLES

AGENTS D'IMMEUBLES

AGENTS D'IMMEUBLES

AGENTS D'IMMEUBLES

AGENTS D'IMMEUBLES

AGENTS D'IMMEUBLES

FLEURISTE

ESTAMPES

WALKER & CAMPBELL

ENTREPOT

EMMAGASINAGE ET TRANSPORT

Estampes en Caoutchouc

ENTREPRENEURS

F. A. GROTHE & FILS

LABALLE 1760

Collet Frères

H. TRUCHON

FRIANDISES

Nouvelle Friandise

"FEUILLE D'ERABLE"

PEINTRES

D. PARE

PLOMBIEF

PHLEMON PAGE

JOS. THIBAUT

La Cie J. & C. BRUNET

QUINCAILLERIES

L'ORGANISATION DE LA SEMAINE DE NETTOYAGE A ETE PARACHEVEE

On y a mis la dernière main, hier après-midi. — 6,000 placards seront affichés dans toute la ville. — Que notre ville soit la plus propre du Canada. — Grand parade du service des incendies, la semaine prochaine. — Dans les écoles.

Les organisateurs de la semaine de nettoyage y ont mis hier après-midi la dernière main. Ils ont eu cette année la tâche relativement facile, les chefs des services municipaux, les clubs Rotary et Kiwanis, l'association de Publicité ayant généreusement répondu à l'appel de la Ligue du Progrès civique, cheville ouvrière de l'organisation. La semaine de nettoyage, espère-t-on, remportera à nouveau beaucoup de succès. Tenu du 20 mai au 27, elle suivra sans délai la semaine consacrée à la prévention des accidents, dite "no accident week" et qui commença lundi prochain. Les citoyens seront donc tenus en alerte deux semaines durant.

TROUVE DANS SA DEMEURE ASPHYXIE PAR LE GAZ

Un tuyau défectueux qu'on aurait négligé de réparer cause la mort d'une personne sur la rue Rouville. — Un garçonnet de cinq ans est mortellement blessé par un automobile et succombe à l'hôpital Général.

Un nommé Joseph Héneault, 35 ans, domicilié au No 55 rue Rouville, a été asphyxié par le gaz provenant d'un tuyau défectueux et le corps de la victime a été transporté à la morgue où une enquête sera tenue ce matin.

Un enfant de cinq ans, Frank Parker, dont les parents demeurent au No 3067 rue St-Cathérine est, a été mortellement blessé hier après-midi, vers les 3 heures 15, sur la 1ère avenue (rue Vial), et le bambin a succombé hier soir à ses blessures, à l'hôpital Général.

Un fait qui s'est passé dernièrement à démontrer une fois de plus qu'il ne faut pas bon se confier aux amis d'occasion.

UN ETANGER SE FAIT SOULAGER D'UNE SOMME DE 300 DOLLARS

Un ami d'occasion l'invite à jouer à pile ou face et lui gagne son argent. — Condamné pour avoir eu un alambic en sa possession. — Jugement du juge Cusson dans la cause de Valiquet. — Sentence suspendue.

Un monsieur Mahoney, citoyen de la République voisine, de passage à Montréal, se promenait sur la rue Windsor dans la journée de mercredi, quand il fit la rencontre d'un nommé W. R. Downes.

Le juge Cusson, siégeant hier après-midi en Cour des Sessions de la Paix, a trouvé coupable de vol sur la personne un nommé Albert Valiquet, de la rue St-Elizabeth. L'accusé a été condamné à un an de prison, à partir de la date de son incarcération.

Un certain moment, Downes offrit à Mahoney de jouer quelques pièces d'argent à pile ou face, histoire de passer le temps. Mahoney consentit et l'on fit si bien qu'en moins d'une heure le visiteur était soulagé d'une somme de trois cents dollars. Il porta plainte à la Sûreté et Downes fut subséquemment arrêté, dans la soirée, par le détective Laberge.

Le juge Enright, souvenu accusateur de vol, et il protesta de son innocence. L'examen volontaire de Downes a été fixé au 17 mai.

Abraham Myers a comparu hier devant l'hon. juge Enright, sous l'accusation d'avoir eu en sa possession, au No 1440 rue St-Dominique, un alambic, serpentin, rectificateur et autres appareils en contravention avec la loi et les règlements du Revenu de l'Intérieur.

Le juge Enright a été trouvé coupable et condamné à \$500.00 d'amende et les frais, ou à défaut de paiement, à douze mois de prison aux travaux forcés. De plus, l'hon. juge Enright a ordonné la confiscation des effets saisis.

COMMENT PROMOUVOIR L'EDUCATION AGRICOLE

Un concours de préparation et d'appréciation des animaux de la ferme se tiendra le 24 mai à l'Institut agricole d'Oka sous le patronage de l'hon. J. E. Caron, ministre de l'Agriculture, et le président d'honneur du R. P. Abbé Dom Pacôme Ouboury.

LE MONUMENT A ABRAHAM MARTIN

Un groupe de Montréalais est parti cette nuit, de la gare Windsor, où un char spécial avait été gracieusement mis à leur disposition par les autorités du Pacifique Canadien. Ils se dirigeaient vers Québec, afin d'assister au dévoilement du monument offert à la mémoire d'Abraham Martin qui fut le premier pilote du roi sur le St-Laurent et le premier Canadien connu d'origine écossaise.

LA CONFERENCE DU R. P. SANSON

Le R. P. Sanson a donné une intéressante conférence hier soir sur "L'action sociale de la femme" à la salle St-Sulpice, sous la présidence de M. Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal. Le conférencier s'est d'abord défini le devoir social. Il a ensuite déterminé les conditions auxquelles la femme contemporaine peut remplir ce devoir.

Le but principal de cette réunion était de discuter de nouveau la question de l'emprunt de \$500,000 que le conseil de Verdun s'était proposé de faire au département provincial des travaux publics, afin de répondre à toutes les nouvelles demandes à cet effet.

Le maire J. A. A. Leclair élabore devant les membres de la Ligue des Propriétaires de la municipalité voisine, hier soir, les projets d'améliorations que le Conseil a à l'étude actuellement. — Les propriétaires approuvent entièrement ces projets.

LES ACTIVITES DE L'HOPITAL SAINT-LUC

Les activités de l'hôpital Saint-Luc prennent un essor de plus en plus considérable, si l'on en juge par le nombre de cas traités pendant le mois d'avril dernier. On y a traité 150 nouveaux patients au cours de ce mois et donné 1823 consultations et traitements.

Le public, nous dit-on, semble s'intéresser de plus en plus à l'œuvre de l'hôpital. C'est un fait qui est à noter. C'est une preuve de son utilité et de son efficacité. Elle rend sans cesse de plus en plus de services à la communauté.

JEUNES GENS DE ST-JACQUES

Le pèlerinage annuel à N.-D. de Bonsecours aura lieu, dimanche prochain 13 mai.

L'HON. M. SIMARD REPOND A M. HALE D'ONTARIO

Il répond à M. Hale, du License Board d'Ontario, de s'en prendre à lui-même de l'insobriété en Ontario de la loi de tempérance. — Est-ce notre faute si les Ontariens viennent nous racheter le vin et l'alcool que nous avons pris chez eux ?

M. Hale, président du License Board de la province d'Ontario, dans des déclarations qu'il a faites le 9 mai au banquet du Social Service, a imputé à la province de Québec l'échec de la loi de tempérance qu'il lui incombait de faire observer en Ontario.

Le conseil de Verdun dépensera \$250,000 en améliorations. Le maire J. A. A. Leclair élabore devant les membres de la Ligue des Propriétaires de la municipalité voisine, hier soir, les projets d'améliorations que le Conseil a à l'étude actuellement.

LE CONSEIL DE VERDUN DEPENSERA \$250,000 EN AMELIORATIONS

Le but principal de cette réunion était de discuter de nouveau la question de l'emprunt de \$500,000 que le conseil de Verdun s'était proposé de faire au département provincial des travaux publics, afin de répondre à toutes les nouvelles demandes à cet effet.

Le maire dit ensuite que toutes les améliorations que le conseil se propose de faire occasionneront une dépense de \$270,500. Ce montant sera dépensé pour le pose de tuyaux conducteurs pour le service de l'aqueduc, pour l'amélioration de celui-ci, pour le pavage de certaines rues, pour l'achat de nouvelles lampes à arc devant être installées dans les nouveaux quartiers de la cité, pour la construction de certains trottoirs et le remplacement de certains autres, pour la construction d'un canal d'épuration, pour l'installation de deux transformateurs d'une puissance de 10,000 volts chacun, pour recevoir les deux courants distincts que la Montreal Light Heat and Power a promis de fournir à la cité, ce qui permettra, à celle-ci, d'économiser, chaque année, le coût des transformateurs, une somme approximative de \$20,000.

Le président, M. Chatelle, remercia le maire et l'échevin Allard pour cette bonne nouvelle, mais il crut devoir attirer l'attention du maire sur le fait que la ligne n'a pas encore reçu de réponse officielle à la résolution adressée au conseil. Le maire admet qu'il y avait négligence quelque part, et promet de voir à ce que la chose ne se répète plus.

Le maire Leclair s'y rendit de bonne grâce et déclara sans hésiter que le conseil, comme par le passé d'ailleurs, a la ferme intention de consulter les propriétaires avant de décider des importants projets qu'il devra étudier. Il cite le cas de l'emprunt d'une somme de \$500,000 pour la construction de logements ouvriers.

SUR LES TERRAINS DE L'UNIVERSITE

Le public sera, en un mot, complètement régalé de tout ce qu'il pourra voir à l'Arena Mont-Royal durant cette semaine au cours de laquelle toutes, en assistant aux représentations, feront acte de charité et montreront leur attachement et leur compassion pour ces pauvres enfants infirmes que le sort n'a pas voulu favoriser.

VERDICT D'HOMICIDE INVOLONTAIRE

Le coroner McMahon a tenu hier après-midi une enquête à Laprairie sur les circonstances qui ont entouré la mort du jeune André Chouinard qui fut frappé par un automobile dans la journée de jeudi.

AU PROFIT DES ENFANTS INFIRMES

Afin d'augmenter le montant de \$25,000, qu'un groupe de personnes charitables se proposent de recueillir au bénéfice de l'École des enfants infirmes, la population de Montréal sera invitée à visiter, durant la semaine commencent le 4 juin prochain le merveilleux spectacle que l'on prépare activement et qui sera donné durant six jours consécutifs, à l'Arena Mont-Royal.

Pour améliorer les ports canadiens

Ottawa, 11. — Un crédit de \$1,500,000 pour la cale-sèche d'Esquimaux a été voté à la Chambre ce soir. L'hon. J. H. King, ministre des Travaux Publics, a dit qu'il ne s'attendait pas à ce que la cale-sèche soit prête avant 1924.

LES CAMIONS DE CINQ TONNES VONT OBTENIR DROIT DE CITE

Une commission échevinale propose au Conseil d'élever à 26,000 livres le poids total maximum des autos-camions. — 750 livres par pouce de largeur des bandages. — Projets de règlements étudiés par les échevins.

La réglementation projetée des véhicules de commerce et rédigée suivant les recommandations de M. H. A. Terreau, directeur du service des Travaux publics, sera approuvée lundi prochain par le conseil municipal. Une commission échevinale commise à l'examen du projet de règlement a hier décidé, en conformité avec les dernières prescriptions de la voirie provinciale, de proposer à l'approbation du conseil de ville les deux articles suivants:

1. Il est défendu de conduire dans les limites de la ville un véhicule de commerce ayant: 10, un poids combiné (véhicule et charge) de plus de 26,000 livres sur quatre roues; ou 20, dans aucun cas, un poids de plus de 750 livres par pouce de largeur du bandage de chacune de ses roues prise séparément.

CHEZ LES SOURDES-MUETTES

Les dames patronnesses de l'institution des Sourdes-Muettes sont priées de prendre note que la dernière réunion de couture de la saison aura lieu mercredi prochain dans l'après-midi. Toutes sont cordialement invitées.

LE BANQUET OFFERT A L'HON. M. MILES

C'est lundi soir prochain, dans les salons du Club de Réforme, qu'aura lieu le banquet d'honneur offert à l'honorable Henry Miles à l'occasion de sa nomination au conseil législatif. Les électeurs de sa division ont voulu lui donner une marque de vive appréciation de ses services comme député à la législature.

L'ECOLE LITTERAIRE DE MONTREAL

La dernière séance de l'Ecole Littéraire de Montréal pour la saison 1922-23 a eu lieu ces jours derniers à la résidence du secrétaire, M. Albert Boisjoly. Des poèmes ont été lus par M. A. Beaugregard, E. L. Lévesque et Albert Boisjoly.

BELLE CEREMONIE AUX HAUTES ETUDES

Une imposante cérémonie aura lieu cet après-midi, à 4 heures, à l'École des Hautes Etudes Commerciales, où l'on procédera au dévoilement d'un portrait de sir Lomer Gouin. Cette cérémonie aura lieu à l'occasion de la présentation des membres du nouveau conseil d'honneur de cette institution.

Le nouveau conseil vient d'être créé afin de promouvoir un plus grand encouragement pour les élèves des Hautes Etudes. Il est composé de représentants du commerce, de l'industrie et des différents corps publics.

LA CENSURE DES FILMS DURANT 1922

Le bureau de censure des vues animées a été très actif au cours de l'année 1922. D'après le rapport qui vient de nous être transmis, il appert que les censeurs ont assisté à la représentation de 2,223 films ce qui représente 6,144 bandes de mille pieds chacune. De ce chiffre, 121 films (soit 5 pour cent) ont été refusés formant un total de 549 bandes de mille pieds chacune; 440 films (soit 20 p.c.) ont été modifiés formant 549 bandes de mille pieds chacune; et 1,642 films (soit 75 p.c.) ont été acceptés complètement.

Clavigraphes A VENDRE

Smith Premier No. 4 L. C. Smith No. 2 Remington No. 10 Empire Special Empire Standard

Ces clavigraphes sont en bon état et peuvent être examinés à nos bureaux. La Compagnie de Publication du Canada 73, Rue St-Jacques.

M. l'échevin Sanaregret a agréablement présidé une nouvelle réunion de cette fois groupant MM. les échevins Trépanier, Gareau, Jacobs, Gahan, Carmel, Lalancette, Drummond et Vaillancourt. Membres de la commission chargée de faire l'état de tous les projets de règlements, ils ont hier consulté le greffier et qui de droit sur une dizaine de projets qui apparaissent à l'ordre du jour de lundi prochain.

MARIAGE

Le mariage de M. Louis Garlepy, de la rue Montana, à Mile Parc Danvers, de la rue St-Denis, avec Mlle Marie Garlepy, de la rue St-Denis, aura lieu le 13 mai prochain.

Il est fort imprudent de garder des fourrures à domicile durant les mois d'été. Des milliers de beaux manteaux placés dans des coffres ou dans des sacs au printemps sont trouvés endommagés à l'automne.

REPARATIONS N'oubliez pas que le coût des réparations et des remodelages est beaucoup moins élevé durant les mois d'été qu'il le serait à l'automne.

FOURRURES D'ETE Nous vous invitons à venir voir nos dernières créations qui sont de toute beauté et dont les prix sont très raisonnables.

CHAF DES JARDINS & CO 130 Rue St-Denis

Clavigraphes A VENDRE

Smith Premier No. 4 L. C. Smith No. 2 Remington No. 10 Empire Special Empire Standard

Ces clavigraphes sont en bon état et peuvent être examinés à nos bureaux.

La Compagnie de Publication du Canada 73, Rue St-Jacques.